

L'enquête sur le lait

Le Comité d'agriculture de la Chambre des Communes vient de terminer son investigation sur le commerce du lait dans les principales villes canadiennes.

A mesure que la crise agricole s'aggrave, s'accroît aussi l'écart entre les prix payés aux producteurs et ceux qu'on exigeait des consommateurs. Ainsi, au mois de janvier, les consommateurs payaient entre neuf et onze sous la pinte de lait pour laquelle le producteur recevait entre deux et trois sous.

A la nouvelle que le Parlement fédéral ordonnait une enquête pour découvrir les causes de cette différence excessive, les grandes laiteries, pour la première fois dans leur histoire, baissèrent d'un sou le prix du lait au consommateur sans diminuer le prix payé au producteur.

Depuis plus d'un an, celui-ci vend son lait en bas du coût de revient. Pour se faire un revenu annuel brut de \$1,000, au prix moyen de \$1.00 les cent livres qu'il reçoit actuellement, il doit expédier en ville le lait de 25 vaches donnant une production moyenne de 4,000 livres. Ces mille dollars doivent payer son lait, son travail et celui de la main-d'œuvre qu'il emploie, les aliments achetés pour son troupeau, la dépréciation de son matériel et de ses bâtiments, l'intérêt de l'argent placé dans son entreprise, ses taxes et tous les frais d'administration de sa ferme. Il encourt tous les risques inhérents à son exploitation, mais il doit accepter pour son lait le prix que le distributeur lui offre.

L'employé qui distribue les bouteilles de porte en porte est assuré d'un salaire annuel de \$1,200 à \$1,500 pour payer uniquement un travail moins dur que celui du producteur.

Le président de la compagnie de distribution s'attribue un traitement de \$10,000 à \$15,000 par année, à part les dividendes qu'il reçoit sur l'argent qu'il a placé dans l'entreprise.

Malgré la crise aiguë qui affecte toutes les autres industries, les compagnies distributrices de lait continuent à réaliser un profit de 10% à 15%, à déclarer un dividende de 7% et à se permettre des méthodes ruineuses dont elles rejettent le fardeau sur le producteur et le consommateur.

Il faut changer ou réformer ce système immoral qui oblige les producteurs à vendre leur lait en bas du coût de revient et des milliers de familles à se passer d'un aliment de première nécessité.

It's business, déclare cyniquement un témoin pour excuser les méthodes employées par sa compagnie.

En effet, méthodes d'affaires bien connues des monopoles de l'électricité, du charbon, du pain, de la viande et de toutes les nécessités de la vie.

Certaines compagnies ont décuplé et même centuplé leur capital initial sans mises de fonds additionnelles; d'autres portent à la réserve, même en temps de crise, des montants supérieurs à leur capitalisation; toutes inscrivent des sommes qui paraissent tout à fait exagérées aux chapitres de la dépréciation, de la casse des bouteilles, des mauvaises créances, de la pasteurisation, de la livraison à domicile et de l'administration.

A qui fera-t-on croire que la pasteurisation, avec les méthodes modernes perfectionnées, coûte 2 sous la pinte? Que la livraison à domicile absorbe un montant de 3 sous la pinte? Que la casse des bouteilles occasionne une perte annuelle de \$25,000 à une compagnie qui vend pour \$222,000 de lait?

La plus grande partie de l'enquête a porté sur le lait de surplus. Les laiteries doivent compter sur un surplus de lait d'environ 10% pour satisfaire aux besoins variables de leur clientèle. D'autre part, le rendement des troupeaux augmente considérablement durant l'été. Les laiteries doivent transformer en d'autres produits ce surplus de lait qu'elles ne peuvent vendre en nature. Elles paient ce qu'elles veulent, parfois 50% du prix régulier, pour le lait acheté en plus des besoins de la clientèle. Or, l'enquête a démontré que le lait vendu sous forme de crème rapporte plus de profits que le lait écoulé en nature. Pourquoi le payer moins cher? D'ailleurs, le producteur est à la merci du distributeur sans scrupule qui peut lui payer la quantité qu'il veut comme lait de surplus. Cette méthode baisse considérablement le prix moyen du lait payé aux producteurs.

Il va sans dire que le métier de distributeur est devenu alléchant. En 1932, la ville de Montréal accordait 440 permis à des commerçants de lait. On peut voir, chaque jour, des théories de voitures de laiteries se suivant pour déposer quelques bouteilles par rue. Sans parler des colporteurs qui vendent du lait de contrebande et des magasins en série qui coupent les prix du lait pour se faire de la réclame.

Concurrence ruineuse pour les producteurs, les consommateurs et les distributeurs. Il n'est pas étonnant que certains de ceux-ci, qualifiés de "bandits" par un témoin, se mettent en faillite au grand préjudice de leurs fournisseurs.

Est-ce assez pour démontrer que l'anarchie la plus déplorable règne dans la distribution du lait dans nos villes, particulièrement à Montréal?

C'est tout simplement l'histoire de producteurs isolés et sans défense, vendant du lait à des distributeurs parfaitement organisés.

Comme premier remède à tant d'abus, l'association des producteurs s'impose. Le Dr Bond, un expert américain appelé par la Commission provinciale d'industrie laitière qui enquête sur la question du lait l'été dernier, prétend que les producteurs ne veulent pas s'unir pour cinq raisons: certains d'entre eux, mieux payés que les autres, ne voient pas les avantages de l'association; les distributeurs, en général, ne veulent pas que leurs producteurs s'organisent; l'on ne trouve pas, chez les cultivateurs, assez d'hommes qui comprennent la nécessité de l'union; les producteurs consentent difficilement à consacrer quelques piastres pour établir leur organisation; ils n'ont pas suffisamment foi dans la coopération.

Le professeur Toupin est d'avis que la loi devrait forcer les producteurs à se former en association. Nous croyons que plusieurs raisons d'intérêt public justifieraient telle mesure.

Les producteurs, une fois groupés, devraient se constituer en coopération pour distribuer eux-mêmes leur lait en ville. C'est la solution mise à l'essai depuis 1928 par une partie des producteurs qui approvisionnent la ville d'Edmonton. Cette coopération qui groupait 827 membres au début, en compte aujourd'hui 3,059.

C'est une vraie coopération qui ne donne pas de dividendes, mais qui, à la fin de chaque année fiscale, répartit, entre les adhérents, les profits résultant de ses opérations, au prorata de leurs envois de lait ou de crème.

Lorsque les producteurs et les consommateurs ne veulent pas défendre leurs intérêts par la coopération, les gouvernements doivent les protéger. A Winnipeg, le lait est considéré comme un service d'utilité publique; une commission municipale fixe les prix payés aux producteurs et exige des consommateurs, et contrôle tout le processus de la distribution du lait. Le seul fait d'empêcher 25 voitures de parcourir la même rue peut abaisser de deux sous par pinte la marge entre les prix de vente et d'achat.

Nous verrons plus tard comment notre Législature provinciale entend sauvegarder les intérêts des producteurs et des consommateurs.

Albert RIOUX

L'actualité

Le congé volé

Je me rappelle avoir vu dans l'album d'une collectionneuse, au temps où sévissait la mode des cartes postales, une pensée que Coppée, le bon François Coppée, avait adressée à une jeune fille correspondante. Il se servait probablement de la même pour toutes celles qui le relançaient rue du Bac, mais la pensée était jolie et le geste du poète se prêtait malgré ses occupations, aux fantaisies des petites filles, était plus joli encore que la pensée.

Donc, au dos d'une carte postale vert tendre s'élevait dans la belle écriture du poète, qui, je l'ai su par un de ses amis, se servait encore de la plume d'oie, ces cinq mots: le bonheur c'est d'en donner.

C'est cette même pensée qui trotte dans la tête de deux gais lurons de commis voyageurs qui montaient dans le Nord la semaine dernière. De ce temps-ci les voyageurs n'ont pas grand chose à faire; ils s'en allaient donc à l'aise, tranquillement, ayant mis, si l'on peut dire, la bride sur le cou de leur auto, quand ils passèrent devant une école que leur plus grande, qu'une ruiche et d'où s'échappait, en effet, un bourdonnement comme d'abeilles en plein travail.

C'est l'été de valeur, dit l'un, de voir ces pauvres mioches enfermés par un temps pareil (c'était le plus beau jour de la semaine dernière qui nous a soufflé soudain l'haleine de l'été) et dans un pareil cadre. En ville, passe encore; dès la sortie de l'école, les petits n'ont pour tout partage que le trottoir ou la chaussée, mais ici, les tentes entre quatre murs, quand cette belle nature les appelle, quand cette herbe verdissante offre à leurs gambades son tapis neuf!

Le coquin de printemps rend tout le monde, même des voyageurs de commerce, un peu poètes, comme on le voit.

Soudain, au tournant d'une route, une autre école minuscule accrochée au flanc d'une colline, non loin d'une petite rivière coulant comme un ruban métallique, dans le plus beau panorama du monde.

— N'y tiens plus, dit celui qui conduisait. Je donne congé, et tout de suite, à tous ces petits-là.

— Comment? Tu leur donnes congé? répliqua son compagnon. Et de quel droit et par quel moyen?

— Ne pose pas de questions. Suis-moi, tais-toi et garde ton sérieux.

Le voyageur heurte à la porte suivi de son acolyte et salue la classe d'un bonjour: "Bonjour, mademoiselle, bonjour mes enfants!" Puis s'adressant à la maîtresse: "C'est monsieur, Mademoiselle, est non parent et ne sert de chauffeur. Je vous prie de bien vouloir l'admettre dans votre classe. Moi, vous l'avez peut-être deviné, je suis le nouvel inspecteur. Je vais, si vous le voulez bien, poser quelques questions à vos élèves."

La maîtresse, ravie de tant de politesse et un peu flattée qu'elle lui soit témoignée par un si beau monsieur, bien plus reluisant, en réalité, avec son complet de bonne coupe et sa jeunesse, que l'ancien inspecteur, se prête de la meilleure grâce du monde à l'examen.

— Mes enfants, dit-elle, je vous demande de répondre à Monsieur l'inspecteur comme si je vous interrogeais moi-même. Je le remercie de sa bonté, de son affabilité. Je suis sûr qu'il n'essayera pas de vous intimider, car il vous prend par surprise. Je suis sûr aussi que vous voudrez me faire honneur."

Quel charmant homme, ce nouvel inspecteur! Il se conforme aux souhaits de la maîtresse. Non seulement il ne pose que des questions très simples, mais il tend la perche aux hésitants. Il devance les réponses avec des "très bien" qui encouragent les petites et les petits. Bref, la maîtresse est fière de sa classe, à qui elle découvre des qualités insoupçonnées, et enchantée de M. l'inspecteur. Elle est heureuse; il est heureux, les enfants sont heureux. Quelle atmosphère! On se croirait au paradis, seul asile du bonheur parfait.

Voilà l'examen fini. M. l'inspecteur distribue les compliments à l'institutrice et aux bambins. Dans l'ensemble, cela a été si bien, si parfait, qu'il attribue la note qu'on ne donnait, disait-il, quand il était jeune, qu'un bon Dieu: 100 sur 100! Mais il faut bien avouer que cette note, il n'a pas souvent l'occasion de l'attribuer, aussi, bien qu'on soit encore fort proche des vacances de Pâques, il ne voit pas bien comment il peut se dispenser, avec la permission de Mademoiselle, de donner un grand congé. "Vous irez, jour de ce beau printemps que le bon Dieu vous donne. Profitez-en pour vous bien amuser, pour vous bien reposer, et demain, qui nous apportera peut-être un temps plus gris, demain vous reprendrez votre tâche avec plus d'ardeur et plus de courage. Vous reprendrez le temps perdu... il n'y aura pas eu de temps perdu, si vous le voulez!"

La petite institutrice a acquiescé d'un sourire. Et spontanément, les petits, ce qu'ils n'avaient jamais fait pour aucun des anciens inspecteurs, ont fait escorte jusqu'à la sortie du village au beau cabriolet bleu pâle de M. l'inspecteur. Quand il a embouché la grande route, il a été poursuivi par des "Hourrah!" pour M. l'inspecteur! criés par les voix fraîches des petites filles et des petits garçons.

M. l'inspecteur, pour reprendre le temps perdu et aussi pour mettre une prudente distance entre le théâtre de sa frasque et lui, a en-

foncé l'accélérateur et est vite disparu dans le persiflage d'une cote. C'est pas très régulier tout cela. Mais M. l'inspecteur improvisé ne pouvait s'empêcher de dire à son compagnon: "Tu sais, je ne me fais pas de reproche. Il faut si beau et quand j'étais jeune, j'aurais bien apprécié un cadeau pareil."

Le bonheur c'est d'en donner.

FAIS CE QUE DOIS!

Le gouvernement fédéral effectuera un emprunt de conversion de \$750,000,000 (Voir page 3)

A Ottawa

Autour des comtés de Montréal

Seize députés au lieu de treize; mais où les élire?

— Il n'y a pas encore d'entente —

On abat de la besogne

LA CHAMBRE AU REGIME DE TROIS SEANCES PAR JOUR

Ottawa, 9 — Les négociations qui se poursuivent de ce temps-ci dans la coulisse parlementaire, à propos de la révision de la carte électorale, principalement de la carte électorale de Montréal, offrent certes un intérêt beaucoup plus grand que les débats de la Chambre des Communes.

Montréal morcelé

Le gerrymander conservateur a conduit à un deadlock qui ne semble pas près de se rompre. Tout en maintenant leur décision de faire disparaître Sainte-Marie, les stratèges conservateurs ont annoncé définitivement, à ce qu'il semble, que l'île de Montréal comporterait trois circonscriptions de plus qu'actuellement. Aux prochaines élections, il y aurait donc seize circonscriptions au lieu de treize et les trois nouvelles seraient Rosemont, Verdun et LaFontaine. Cette dernière comprendrait tout le nord de l'actuel comté de Saint-Denis. Pour faire le compte, par suite de la disparition de Sainte-Marie, Laurier et Outremont deviendraient deux comtés distincts.

Dès aujourd'hui, les libéraux avaient, de leur côté, préparé un projet de révision de la carte municipale, avec seize circonscriptions. Mais l'arrangement est de telle sorte que Laurier et Outremont restent unis et que Sainte-Marie ne disparaît pas. Voici la liste des seize comtés qu'ils proposent avec la population de chacun: Maisonneuve, 67,739; Rosemont, 60,992; Ahuntsic, 80,000; Hochelaga, 68,600; Sainte-Marie, 74,500; Laurier-Outremont, 76,500; Saint-Jacques, 65,400; Saint-Georges, 50,000; Cartier, 60,000; Westmount, 57,000; Saint-Henri, 69,000; Sainte-Anne, 65,000; Mont-Royal, 55,000; Verdun, 64,000; Saint-Denis, 71,000; Jacques-Cartier, 66,000.

La nouvelle circonscription d'Ahuntsic, qui porterait plutôt le nom de LaFontaine, comprendrait les quartiers d'Ahuntsic, de Bordeaux, une partie du quartier de Villiers, plus trois municipalités de l'île Jésus, dont M. Arthur Sauvé tient évidemment à se défendre: l'Abord-à-Plouffe, Laval-des-Rapides et Pont-Viau.

La circonscription de Rosemont serait limitée, selon le plan libéral, par les rues Bélanger, Iberville, le chemin Crémazie, la rue de la Naudière, les voies du Pacifique Canadien, la rue Nolan, la rue Sherbrooke, les limites est du parc de Maisonneuve et celles du quartier Rosemont.

Mais les chances des libéraux de faire accepter leur plan sont bien minces, pour ne pas dire nulles. Les ministériels tiennent absolument à ce que Sainte-Marie disparaisse. Ils tiennent encore à ce qu'il y ait trois circonscriptions montréalaises qui soient assurées à des gens de langue anglaise. Il va sans dire qu'ils comptent aussi s'assurer un certain nombre de fiefs, au moins six sur seize circonscriptions.

La seule modification importante que les conservateurs aient consenti de faire subir à leur projet original, c'est de laisser subsister Maisonneuve, sans lui annexer le comté rural de l'Assomption.

Toute la journée et toute la soirée, négociations et pourparlers se sont poursuivis entre ministériels et libéraux mais sans donner de résultats pour la peine. On se fait bien de part et d'autre de minimes concessions, mais, dans l'ensemble, les libéraux ne sont pas d'humeur à s'accommoder du jig saw puzzle bleu. Le deadlock est plus menaçant que jamais. En définitive, il ne serait pas surprenant que la commission parlementaire ne puisse en venir à un compromis à propos des circonscriptions montréalaises de même qu'à propos de plusieurs autres circonscriptions de la province de Québec. Ce serait alors la Chambre des Communes elle-même, ainsi que M. Bennett l'a dit l'autre jour, qui devra se mettre à la besogne de reviser la carte électorale.

Si une commission de trois membres ne peut s'entendre à propos de la révision québécoise, on peut s'imaginer un peu ce que ce sera quand toute une Chambre de 245 députés entreprendra cette tâche.

Après avoir été débattu longtemps, un bill qui modifie légèrement la loi de l'établissement des soldats sur des terres a subi la troisième lecture. Le ministre du Travail, M. Gordon, a expliqué que l'établissement en question ne coûte plus aussi cher qu'autrefois. La dépense occasionnée sous ce chef avait été, en 1929-30, de \$1,037,489; en 1932-33, elle n'est plus que de \$606,303. A l'heure actuelle, il n'y a que 19,241 anciens soldats qui soient sur des terres où ils ont été établis par le gouvernement. En vertu de cette loi, la créance du gouvernement est maintenant de \$63,753,868.

A moins qu'il n'y ait bientôt une saute de vent on ne voit pas comment M. Bennett peut espérer que le bateau sessionnel double presquement ce cap législatif qu'est le bill de la révision de la carte électorale.

On abat de la besogne

Par ailleurs, les députés, en Chambre, ne lambinent pas. Le travail législatif avance à pas de géant. Plusieurs bills ont franchi, après-midi et ce soir, les derniers stades de la procédure et ils s'en vont au Sénat: un bill modifiant la loi des Indiens; un bill modifiant la loi des douanes; un bill modifiant la loi de l'établissement des soldats sur des terres.

Quelques autres bills, les derniers probablement que présente le gouvernement, ont subi la première lecture, notamment un bill qui autorise le gouvernement à proroger par proclamation la durée d'un accord commercial avec la Nouvelle-Zélande et qui doit prendre fin le 24 du mois courant.

Le gouvernement a retiré un bill que le ministre de la justice, M. Guthrie, avait présenté récemment pour modifier la loi de la Cour de l'échiquier. Comme M. Guthrie vient de s'embarquer pour l'Europe, le bill attendra jusqu'à la session prochaine. Cette mesure "conserve le recouvrement de toute somme d'argent payée volontairement à Sa Majesté par erreur de droit". Le gouvernement est probablement laissé passer le bill s'il ne s'était manifesté aucune opposition. Mais l'ancien ministre de la justice, M. Ernest Lapointe, a prétendu que les droits civils de la province de Québec étaient menacés. Le solliciteur général, M. Maurice Dupré, a immédiatement retiré le bill, en prétextant l'absence de M. Guthrie.

La loi des Indiens

Cette mesure avait été, au cours du mois de février, plusieurs fois débattue. Tous les députés, à l'heure actuelle, ont le désir de s'en aller. Cela n'a pas empêché que le bill qui modifie la loi des Indiens ait été discuté tout au long de l'après-midi.

Il s'agit de forcer, dans certains cas, après enquête par un juge, un fonctionnaire du service des affaires indiennes et un membre de la tribu concernée, l'affranchissement des Indiens.

Plusieurs députés conservateurs, entre autres M. Frank Smoke, (Brant, Ont.), ont protesté contre la mesure parce qu'ils croient qu'elle est contraire aux droits acquis des Six Nations ou d'autres tribus indiennes. Certains, des oppositionnistes, comme de raison, considèrent que le gouvernement veut simplement affranchir des Indiens, leur accorder le droit de franchise électorale juste à la veille d'une élection.

Le premier ministre a voulu rassurer tout le monde en déclarant que la mesure ministérielle n'avait l'autre but que de rendre service aux Indiens en leur facilitant l'affranchissement, quand il y a lieu de le faire.

M. Bennett a soumis un amendement au bill, de façon à ce qu'aucun affranchissement ne se fasse en violation d'un traité ou d'un accord conclu entre le gouvernement et des Indiens.

Le bill a subi la troisième lecture et s'en est allé au Sénat.

La loi des douanes

Le bill modifiant la loi des douanes a trait à la contrebande des drogues et des alcools. Des mesures de répression plus sévères sont prévues contre les contrebandiers. Un article du bill, qui eût eu pour effet de permettre le déchargement d'un navire le dimanche a disparu à la demande de M. Ernest Lapointe.

L'établissement des soldats sur des terres

Après avoir été débattu longtemps, un bill qui modifie légèrement la loi de l'établissement des soldats sur des terres a subi la troisième lecture. Le ministre du Travail, M. Gordon, a expliqué que l'établissement en question ne coûte plus aussi cher qu'autrefois. La dépense occasionnée sous ce chef avait été, en 1929-30, de \$1,037,489; en 1932-33, elle n'est plus que de \$606,303. A l'heure actuelle, il n'y a que 19,241 anciens soldats qui soient sur des terres où ils ont été établis par le gouvernement. En vertu de cette loi, la créance du gouvernement est maintenant de \$63,753,868.

La police de Toronto croit avoir découvert une bande d'incendiaires

Ces individus auraient volé des centaines de milliers de dollars à des compagnies d'assurance en une année

Toronto, 9 (S. P. C.) — La police de Toronto croit avoir découvert une bande d'incendiaires qui aurait volé des centaines de milliers de dollars à des compagnies d'assurance en une année. Elle a arrêté trois individus qui appartiendraient à la bande: Max Kadeshvitz, Samuel Bornstein et Russel Dingle. Ils auraient allumé des incendies à

Montréal, à Toronto, à Hamilton, à Kitchener, à Welland, à Guelph et à Port-Colborne. La police a de plus arrêté trois autres individus qu'elle accuse d'avoir incendié un magasin de fourrures pour obtenir le paiement d'assurances considérables. Ce sont: Monte Beder, Alex. Beder et Frank Kornbloom.

Dès aujourd'hui

Le premier ministre a fait voter une résolution qui permet à la Chambre de se mettre, dès aujourd'hui, au régime des trois séances quotidiennes. La même résolution abolit le congé du mercredi soir. L'intention du premier ministre, c'est évidemment de hâter la prorogation de la session parlementaire. Mais la révision de la carte électorale, si les choses ne s'améliorent pas, reste une pierre d'achoppement possible au projet de M. Bennett.

Emile BENOIST

Bloc-notes

Y verra-t-on?

On mobilise des sans-travail célibataires au camp québécois de Valcartier, pour les y faire travailler quelque peu, en retour de quoi on leur assure vivre et couvert, et on leur verse la somme de 20 sous par jour. Ils seront là bientôt deux mille, dont un grand nombre recrutés dans le district de Montréal. Des 400 déjà rendus, les trois quarts sont de langue française, selon le *Soleil* de Québec. Or, dit le même journal, le commandant est un Anglo-Canadien d'Ottawa, son adjutant est un major originaire de Bristol, Angleterre, l'aumônier est un brave clergymen protestant et il n'y a dans tout le commandement qu'un seul Canadien de langue française. Pourquoi si peu de gens de cette langue dans un groupe de cette langue dans un camp de travail? On leur parle français? Et pour ça, pas un aumônier catholique? L'idée du groupement est bonne, encore que ces gens eussent pu être employés plus utilement aux travaux de la terre. Ne serait-il pas bon d'assurer maintenant à ces hommes de quoi garder leur langue et pratiquer leur religion?

Réfugiés

Il arrive chaque jour à Paris, depuis un mois, environ 200 Israélites sortant d'Allemagne par crainte du régime Hitler. Les Juifs de langue française accueillent leurs cousins de Berlin et d'ailleurs et s'entremettent pour les placer un peu partout. Cela fait dire à un quotidien français, qui ne verse pas dans l'antisémitisme, car il appartient à un industriel dont plusieurs collaborateurs sont d'origine juive: "Ou ces nouveaux venus sont restés Juifs, malgré leur long séjour en Allemagne, — et cela ferait justice de la théorie selon laquelle les Juifs établis en France seraient devenus Français; ou bien ces Juifs d'Allemagne sont devenus Juifs d'Allemagne? N'en avons-nous pas déjà assez?" Cette immigration vers la France ne manque pas, on le voit, de faire surgir toutes sortes de questions, et même de problèmes, tout antisémitisme mis à part.

Le "Royal Scot"

Un grand chemin de fer anglo-écossais a imaginé d'envoyer un convoi entier figurer à l'exposition de Chicago. Il est passé par chez nous, où on l'a pu voir sur les quais, puis gare Windsor. Et il est parti sous sa propre vapeur pour Ottawa, Toronto, Hamilton, etc. Ne voilà-t-il pas qu'à lire les journaux de Toronto et de Hamilton, on apprend que les collectionneurs de souvenirs, — euphémisme sous lequel se cachent des vandales, aux Etats-Unis et au Canada, — ont pillé les wagons du *Royal Scot*, arraché des lampes, des poignées de portes, des boutons, des boutons de banquettes, griffonné leurs noms sur le vernis des voitures, mutilé les tapis, etc.? Toronto dit que cela s'est fait à Ottawa. Ottawa le repousse à Montréal, Hamilton prétend que les vandales étaient à Toronto et à Ottawa. Et les récriminations viennent d'un peu partout. On parle souvent, pour la vanité, de l'hospitalité écossaise. Que diront ces Ecossais de l'hospitalité canadienne?

G. P.

Carnet d'un grincheux

Ce politicien d'affaires, devenu si riche en temps de crise et de pauvreté générale, comment a-t-il fait sa fortune? — A la chaleur du feu des autres.

Un piètre polémiste demandait à Veullot de la documentation pour écrire un pamphlet contre Falloux. Veullot refusa, disant: "Il suffit que je sois en guerre avec lui pour que je ne lui cherche pas d'autres adversaires".

Aux Communes, vendredi dernier, M. Rhodes, ministre des finances, s'est amusé à contrefaire l'accent de Londres, en parlant du Stock Exchange britannique. Pour un loyaliste, quelle audace!

Du "Droit", ce trait amusant à l'endroit de nos prétendus bilingues parisiens: "Un monsieur Speakingwell (Beauparlant, avant sa conversion) s'adressait à une dame canadienne-française, pure et simple, en anglais. Celle-ci lui répondait péniblement dans la langue de Pierpont Morgan, quand, voyant son embarras, M. Speakingwell termina sa phrase en français. — Comment? Vous êtes Canadien français et vous ne le savez pas? — Moi, Canadien français? Non, madame. Je suis bilingue".

Chemises brunes, à la veille de l'été Elles seront isabelle avant l'automne.

George Moore, romancier irlandais mort il y a peu de temps, fut jadis catholique, — plus ou moins. Il s'avisait un jour que le dogme de l'infailibilité du pape ne lui était pas acceptable. Il le dit à ses amis catholiques. Ils sourirent. Un jour, il écrivit avec suffisance à l'archevêque de Dublin: "Mon cher archevêque, j'avez-vous appris que j'ai quitté votre Eglise?" Aussi spirituel que Moore était vain, l'archevêque lui répondit: "Mon cher Moore, il y avait une fois une mouche collée à la queue d'un boeuf. La mouche dit: Boeuf, je te quitte. Le boeuf tourna la tête, vit la mouche à sa queue et répondit: Vraiment? Je ne te savais pas là".

PAMPHILE

Les fiduciaires du C. N.

Le président serait M. C.-P. Fullerton ou M. John-C. Newman, président de la Commission du port de Montréal

Ottawa, 9. (D. N. C.) — Dès aujourd'hui le bill des chemins de fer aura probablement été voté par la Chambre des Communes. Ce bill pourait à l'établissement d'un mode d'administration nouveau pour le Canadien National, par une commission de trois fiduciaires. Le président de cette commission, qui doit exercer des pouvoirs à peu près discrétionnaires, serait désigné par le gouvernement dès que le bill aura été voté par le Sénat et ratifié par le gouverneur général. Le choix du gouvernement se ferait entre M. C. P. Fullerton, président de la Commission des chemins de fer, et M. John C. Newman, président de la Commission du port de Montréal.

Premier ministre du Chili

Santiago, Chili, 9 (S.P.A.) — M. Alfred Piwonka a succédé à M. Hevia comme premier ministre du Chili.

On sait que M. Hevia a résigné les fonctions de premier ministre pour n'avoir pas su empêcher une manifestation de 11,000 fascistes chiliens dans la capitale, dimanche.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES LE DEVOIR. Billets émis pour les pays au tarif des chemins de fer, paquets, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone: HARBOUR 1241

Les jardins populaires

Fondation d'une Ligue pour mettre des terrains vagues à la disposition des chômeurs de Montréal — Patronage de S. E. Mgr Gauthier, de M. Adélard Godbout et du maire Rinfret — Contributions provinciales et municipales — Où s'adresser

A l'instar de nos compatriotes anglais, une poignée de Canadiens français a jeté, hier soir, au Viger, les bases d'une association qui portera le nom suivant: la Ligue des Jardins populaires de l'île de Montréal. Cette association a été formée afin de venir en aide aux chômeurs de Montréal qui manquent de denrées, principalement de légumes. Avec cette main-d'œuvre inemployée on songe qu'il y aurait moyen d'utiliser de vastes terrains inoccupés et que par cette double utilisation on pourrait soulager, dans une certaine mesure des milliers de personnes qui souffrent de dures privations.

Le projet conçu, on a fait les démarches nécessaires auprès des autorités provinciales et municipales, en plus d'accorder leur patronage, ont promis de venir en aide à la nouvelle association en lui facilitant son travail par tous les moyens possibles. Avec des promesses explicites de secours on a donc fondé, hier soir, sous le patronage de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, de M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Taschereau, et de M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, une société essentiellement canadienne-française et catholique qui s'occupera de donner, pour un laps de temps défini, des terrains à cultiver aux notres.

C'est, nous informait-on hier soir, sur la demande des autorités ecclésiastiques de Montréal que cette ligue a été fondée afin de distribuer les secours selon la loi provinciale avec l'ambition que les Canadiens français auront la part qui leur revient justement. La ville de Montréal a vu d'un bon œil ce mouvement et cette initiative et le Conseil a offert des lots vagues pour être mis en culture par les chômeurs. Ces lots devront être divisés de façon à grouper des agglomérations homogènes, au point de vue race et religion.

Dans une certaine mesure, la Ligue des Jardins de l'île de Montréal va s'inspirer des principes qui

ont présidé à la fondation d'une association analogue chez les Anglais de Montréal pour mener à bonne fin son entreprise. Un rapport des activités de l'association existante à Montréal a démontré clairement hier soir que de magnifiques résultats peuvent être obtenus si chacun apporte à la tâche la somme de travail et de bonne volonté que requiert une entreprise de cette nature. Les frais sont très minimes et le fruit du labeur peut rapporter jusqu'à 500 pour cent.

Du côté du gouvernement provincial, la Ligue est assurée d'un appui très important: le ministère de l'Agriculture ayant donné, pour commencer, mille lots cultivables à Montréal et s'étant engagé à fournir les grains de semence de cette année. En plus, le gouvernement met à la disposition des chômeurs qui se livreront à l'horticulture quatre ou cinq agronomes qui leur fourniront les instructions indispensables et donneront, dans les différents quartiers où surgiront des jardins potagers, des conférences qui compléteront l'enseignement.

Mais cette organisation ne saurait être complète sans la collaboration de tous ceux qui se soucient du bien-être de gens moins fortunés qu'eux. Aussi a-t-on demandé aux suivants: Que ceux qui peuvent disposer de lots vagues et d'instruments aratoires veuillent bien se mettre en communication avec le chef du secrétariat de la Société Saint-Vincent de Paul, 457 de Montigny est, qui accordera aux chômeurs ces lots après qu'ils auront reçu de la ville l'autorisation d'ensemencer. Les chômeurs, eux, pour l'obtention d'un de ces lots mis à leur disposition, soit par le gouvernement, soit par la ville, soit par un particulier, devront s'adresser à la chambre 415 de l'hôtel de ville ou à M. Edouard Gerneay, 1405 Saint-Denis, téléphone Harbour 1878, ou encore à leur échecvin.

Comme la saison est déjà assez avancée le travail presse et il importe de ne pas tarder. Aussi les comités ont-ils été formés hier soir pour s'occuper de l'organisation de ce mode de secours en distribuant la besogne pour accélérer les résultats.

Rapports de l'exécutif

La Commission d'hygiène — La taxe des paves — Rétrocession d'un terrain — Emprunts — Kiosques pour journaux — Taxes spéciales

Le conseil municipal a adopté hier après-midi plusieurs rapports importants présentés par le comité exécutif.

Il a approuvé le rapport qui nomme les membres de la Commission d'hygiène pour l'année commençant le 1er mai 1933. Ce sont les mêmes que l'année dernière.

Le conseil approuve un projet d'acte par lequel la cité s'engage à payer à l'Université McGill, pour la construction et l'entretien d'un institut neurologique, une subvention annuelle de \$15,000 pendant 20 ans, à compter du 1er octobre 1933.

Le conseil approuve un contrat passé entre la Commission du port et la Compagnie des tramways. Il s'agit du service de tramways entre Longueuil et la rive sud.

Le conseil a fixé la taxe mobile des paves à \$1.18 par \$1,000 d'évaluation, ainsi que la taxe pour le déficit administratif des années 1916 et 1917, et la taxe pour la reconstruction de l'hôtel de ville.

Le conseil accepte la rétrocession d'un terrain donné à l'Université de Montréal, en retour d'une somme de \$1,000,000 que la cité donne à l'Université. Cette somme est donnée en obligations de la cité.

Le comité présente un règlement d'emprunt pour ce million donné à l'Université.

Le conseil vote un emprunt de \$500,000 pour les octrois annuels aux hôpitaux. Auparavant, cette somme était prise à même le revenu.

Il vote aussi un règlement d'emprunt de \$300,000 pour agrandir l'hôtel de ville; un emprunt de \$1,695,000 pour construire l'égoût collecteur Henri-Julien.

Le conseil approuve le règlement concernant les kiosques et les cabinets pour la vente des journaux, revues, etc.; un règlement concernant les maisons de pension pour enfants.

Le conseil approuve aussi un projet de règlement pour les contributions foncières, la taxe d'affaires, la taxe de l'eau, la taxe sur le capital, les taxes personnelles et les permis; un projet de règlement concernant la vente au sac du charbon de bois.

Le conseil approuve aussi les nouvelles taxes spéciales.

A Villerville

L'Association des citoyens de Villerville tiendra son assemblée régulière, ce soir, dans la salle de l'école située au coin des rues Drolet et Jarry.

Pour haler avec le "Devoir"

Les réunions se multiplient aux quatre coins de Montréal — Nouveaux Comités

Contentons-nous de précisions au sujet de la campagne de l'A. C. V. du Canada dont les échos se répètent déjà dans tant de nos paroisses:

Ce soir

A Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun. — Nos lecteurs sont cordialement invités à prendre part à une assemblée qui se tiendra, à 8 heures 15 du soir, à la salle des chœurs de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun, entrée coin des rues Verdun et 5e Avenue.

A Notre-Dame-du-Rosaire. — Le Comité des Lecteurs du Devoir de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire invite tous nos abonnés à sa réunion, ce soir, à 8 heures 15, à la salle paroissiale, coin des rues Boyer et Villiers.

A Saint-Viateur d'Outremont. — Ce soir aussi, le Comité de Saint-Viateur d'Outremont se réunira à la salle du Cercle Saint-Viateur, 225 rue Bloomfield, où il convoque tous nos lecteurs.

Mercredi soir

A St-Arsène. — La soirée publique du Comité de la paroisse St-Arsène aura lieu le 10 mai. Cette soirée sera donnée à l'Académie Christophe-Colomb, rue Christophe-Colomb, près Bélanger. M. H. Therrien y portera la parole. Parmi les artistes au programme on mentionne M. Arthur Blaquière. Un orchestre fera les frais de la musique.

A Saint-Isidore. — Les lecteurs et amis du Devoir et de l'A. C. V. sont priés d'assister à une réunion qui se tiendra au sous-sol de l'église Saint-Isidore, rue Delisle, à 8 heures 15 du soir, le 10 mai.

A l'Immaculée-Conception et à Saint-Louis-de-Gonzague. — Le même soir le Comité de ces deux paroisses tiendra une réunion, salle de l'A. C. V., coin des rues Rachel et de Bordeaux.

A Saint-Louis-de-France. — Mercredi soir, à 8 heures, nos nombreux lecteurs et amis de la paroisse Saint-Louis-de-France, sont priés de se réunir à la salle de l'A. C. V. du Canada, section Mont-Royal, à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier.

Jeudi soir

A Saint-Rédempteur. — Tous nos lecteurs et amis du Devoir de la paroisse Trés-Saint-Rédempteur sont priés de se réunir, jeudi soir, à 8 heures, chez M. Joseph Durand, 1683 rue Chamblay.

A Saint-Jean-Baptiste de LaSalle. — Tous nos lecteurs de cette paroisse sont invités à la prochaine assemblée du Comité local, qui se tiendra à la salle du Foyer, 3981 rue Hochelaga, à 7h. 30, le jeudi soir, 11 mai.

A Saint-Alphonse d'Youville. — Jeudi soir, une intéressante réunion, à laquelle tous nos lecteurs et amis ainsi que les paroissiens de Saint-Alphonse d'Youville sont convoqués, se tiendra à la salle de la Bibliothèque.

A Saint-Stanislas. — Nos lecteurs sont convoqués à une nouvelle réunion qui se tiendra, jeudi soir, à 8 heures, à la salle des chœurs, rue Garnier. On y traitera de la campagne d'abonnements.

A Saint-Edouard. — Le Comité des lecteurs du Devoir, de Saint-Edouard prie tous nos lecteurs de cette paroisse de se réunir, à 8h., jeudi soir, au numéro 6334, rue St-Denis.

Vendredi soir

A Notre-Dame de Grâce, Saint-Léon de Westmount et Saint-Antoine. — Vendredi soir prochain, vers 8h., le Comité de Notre-Dame de Grâce et des paroisses mentionnées plus haut invite nos lecteurs à une très intéressante réunion qui se tiendra au Manoir des Jeunes, angle des rues Notre-Dame de Grâce et de Décarie.

Comité de Sainte-Catherine

Une cinquantaine de nos amis se réunissent, vendredi soir dernier, pour fonder le Comité des Lecteurs du Devoir de la paroisse Sainte-Catherine. L'assemblée fut enthousiaste. M. Elzéar Lavergne, président de l'A.C.V. du Canada, Section Mont-Royal, présida la réunion. M. l'abbé J.-A. Papineau, curé de la paroisse, encouragea fortement l'A.C.V. dans sa campagne de propagande et incita ses paroissiens à fonder le Comité le plus actif. Portèrent aussi la parole, MM. J. P. Lacerte, vice-président général de l'A.C.V., l'abbé J. O. Piette, le Dr Janvier Coupal, dentiste, le notaire J. Edouard Jeannotte, l'avocat Gérard Trudel, Emile Pigeon et Lévis Lorrain, qui exposa le plan de campagne soumis aux Comités.

Les officiers choisis sont: président d'honneur, M. l'abbé J. A. Papineau, curé, 1662 Amburst (Ch. 8466); président, Dr Janvier Coupal, 1104, Robin (Fr. 2974); vice-président, M. J. Edouard Jeannotte, notaire, 1615 St-André (Fr. 5662); secrétaire, M. Hervé Gendreau, notaire, 1104 Robin (Fr. 2974); trésorier, M. Gérard Trudel, avocat, 57 St-Jacques ouest (Ma. 2636); directeur, MM. Emile Pigeon, Narcisse Venne, l'abbé J. O. Piette, Henri Poupart, Marc Bé-

dard, Jean-Paul Boisjoli, Edouard Cyr, Paul Latour, Willie Poirier et M. Surprenant.

Comité de Saint-Edouard

Nos amis de la paroisse Saint-Edouard procédaient, dimanche après-midi, malgré la température magnifique, à la formation de leur Comité. M. Alexandre Cousineau, de l'A.C.V., Section Saint-Edouard, présidait la réunion. M. Chs-Emile Lavigne, vice-président général de l'A.C.V., fit un chaleureux appel à la coopération et M. Lévis Lorrain, chef du secrétariat, traça le plan de propagande.

Voici la composition du nouveau Comité: président honoraire, M. l'abbé Georges Châtier, V.F., curé, 435 Beaubien est; président temporaire, M. O. Page, 6334 St-Denis (Cr. 6166); vice-président, M. L. Machapelle, 5816 Chateaubriand; 2e vice-président, M. J. E. Heon, 372 St-Zotique est (Cr. 2847); secrétaire, M. J. A. Constantin, 6691 St-Denis (Do. 7354); trésorier, M. E. Campeau, 6541 St-Denis; directeur, MM. A. Doré, pharmacien, J. G. Bélanger, Ernest J. Brossard, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, Ludovic Duquette, Dr F.-X. Goyette, A. J. Laviolette, J. R. Jetté, G. E. Bernier, Maurice Champagne, Joseph Trudeau, Armand Doré, René Dupuis et M. Trudeau, instituteur.

Au Comité de La Nativité d'Hochelaga

Ce Comité se réunissait jeudi soir dernier, chez M. Adhémar Raynault, chef de district de la paroisse, pour traiter de la propagande générale et de la préparation de la soirée publique. On mentionne de nouveaux abonnements pris depuis la première assemblée.

Congrès régional de l'A. C. J. C.

Québec, 9. (D. N. C.) — Le congrès régional de l'A. C. J. C. aura lieu le 21 mai à Pont-Rouge, sous le patronage de S. E. le cardinal Villeneuve et sous les auspices du cercle St-Charles.

Télégraphistes en congrès

L'Union des télégraphistes de chemin de fer tient actuellement son congrès triennal à l'hôtel Windsor. Le congrès groupe quelque 500 délégués de toutes les parties des Etats-Unis, quelques-uns de Terre-Neuve et une centaine de délégués canadiens.

Les funérailles de M. Lapalice

A L'EGLISE NOTRE-DAME CE MATIN

Les funérailles de M. Ovide-Michel-Hangard Lapalice, archiviste de la Fabrique de Notre-Dame, ont eu lieu ce matin, à neuf heures, en l'église Notre-Dame. M. le curé Louis Bouchier, P. S. S., a fait la levée du corps et chanté le service, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. Rolland et Dubeau, P. S. S.

Conduisaient le deuil: les deux fils du défunt, M. l'abbé Gilles Lapalice et Gérard Lapalice; son frère, Gustave Lapalice; son beau-frère, J. A. Schmidt; ses neveux, Joseph, Raymond et Cyrille Lapalice; son beau-frère, le Dr Pépin; son cousin, Anastase Dupré.

Suivaient dans le cortège: MM. Léopold Austin, J. B. Trotter, T. Brassard, registraire; le Dr J. E. Lanoie, le Dr A. A. Pépin, le Dr J. R. Pépin, L. Girard, J. A. Perrault, Louis Parent, J. A. C. Corbeil, Joseph Provencal, J. A. E. DesRues, Philippe Croteau, le Dr Gustave Demers, J. H. Sauvé, le Dr Longchamps, représentant la Société Saint-Jean-Baptiste; Edouard Huberdeau, Emeline Charbonneau, Eugène Beauchêne, F. X. Séguin, L. Leblanc, le notaire J. O. Desmarais, Antoine Rousseau, J. B. Rochon, Jos. Brunet, T. Loiseleur, L. A. Renaud, P. O. Tremblay, E. Z. Massicotte, H. Villeneuve, Jean-Louis Dubreuil, Augustin Comte, J. A. D'Amour, A. Desrosiers et nombre d'autres.

Après le service, le corps a été transporté à la gare Bonaventure et de là à St-Aimé, où a eu lieu l'inhumation.

Voyage accompagné

A ROME

à l'occasion de l'Année sainte et tournée d'Europe par une route nouvelle

ESPAGNE

CALICE — ASTURIES PAYS BASQUES — PYRENEES FRANCE — ITALIE SUISSE

Nombreux trajets en autocar Départ de Montréal 20 JUILLET 1933

Embarquement le lendemain à New-York à bord du Cristobal Colon

Ligne Espagnole 45 jours, tous frais \$449.

Prolongation facultative. ALLEMAGNE — ANGLETERRE. \$40. 1 semaine

Prospectus, inscription, etc.

LE "DEVOIR"

Service des voyages 430 Notre-Dame Est — Montréal Tél. HARBOR 1241.

A Verdun

Le conseil municipal demande le rappel de la nouvelle loi électorale — Vote de 4 contre 4 — Le maire Ferland est en faveur de la motion Garrity

Le conseil municipal de Verdun a adopté hier une résolution demandant au gouvernement provincial le rappel de la loi électorale de Verdun, votée à la dernière session, en vertu de laquelle les quatre échelons qui forment le comité exécutif sont élus par les propriétaires seulement. Le vote des échelons a été de quatre contre quatre, et la résolution a été adoptée grâce au vote du maire Ferland.

C'est l'échevin Garrity qui a présenté la résolution. Il a répété les arguments qu'il a invoqués pendant la campagne électorale: comme 90 pour cent des propriétaires sont des Canadiens français, les électeurs de langue anglaise se trouvent presque défranchisés: que feront les propriétaires si l'on chasse les locataires de Verdun? M. Garrity craint que la cité se dépeuple si la loi n'est pas rappelée.

M. l'échevin Dansereau a répondu que l'on devrait au moins donner un essai de six mois à la nouvelle loi; si alors elle n'a pas donné satisfaction, ce sera le temps de songer à en demander le rappel.

Le conseil a aussi réduit de \$600 à \$500 le salaire des évaluateurs.

La question des secours aux chômeurs et celle du remplacement des dames et des demoiselles employées par la ville par des chômeurs ont été ajournées.

A Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, 9. (S. P. C.) — C'est aujourd'hui le 25e anniversaire de la nomination de M. l'abbé



vichy célestins

Par excellence, l'eau de régime des rhumatisants. Indiquée dans les affections de l'estomac, du foie, des reins et de la vessie.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS 807 AVE. MOBIL COLLEGE, MONTREAL



CANADIAN INDUSTRIES CIL LIMITED

Exigez les meilleurs fertilisants

DEMANDEZ LES PRIX A

Coopérative Fédérée de Québec

130 ST-PAUL EST — MONTREAL

PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Edouard-Philéas Roy comme curé de Saint-Patrice. On fête cet anniversaire le 1er juillet, en même temps que le centenaire de fondation de la paroisse (qui eut lieu exactement le 16 janvier 1833) et le cinquantième de la construction de l'église. M. l'abbé Roy est frère de Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, et de Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec. Il est natif de Berthier.

L'enlèvement de la fillette McMath

Provincetown, Mass., 9. (S. P. A.) — Kenneth et Cyril Buck ont comploté hier sous l'accusation d'avoir enlevé Peggy McMath, une fillette de dix ans, et de l'avoir tenue prisonnière afin d'obtenir une rançon de \$60,000 de ses parents. Ils ont protesté de leur innocence et subiron leur procès dans deux semaines.

Grâce à l'Assurance sur la Vie

maintenue en vigueur



Ils ont un plan sûr pour

Mettre Fin aux Soucis d'Argent de l'Avenir...

Ce jeune couple a pourvu des fonds adéquats pour répondre aux exigences financières de l'avenir. Ces époux envisagent l'avenir, non pas avec crainte, mais avec confiance.

S'il ne vit pas aussi longtemps qu'ils l'espèrent, elle aura un revenu mensuel. S'il veut prendre sa retraite à l'âge de 55 ou 60 ans, ils auront les moyens de voyager et de s'amuser. Et puis, il y aura naturellement de l'argent pour l'instruction des enfants.

Comment? En suivant le plan d'Assurance sur la Vie qui solutionne sûrement et sagement le problème des soucis d'argent de l'avenir.

UN représentant de l'Assurance sur la Vie vous suggérera un plan en rapport avec votre revenu actuel—pour répondre à vos exigences futures.

GARDIENNE DE 500,000 FOYERS CANADIENS

Comme "Gardiennne des Foyers Canadiens", l'Assurance sur la Vie offre une protection financière à un demi-million de familles. Ces familles sont assurées pour \$7,000,000,000, approximativement.

L'Assurance sur la Vie

GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance sur la Vie

Tél. Wilbank 7119-7110

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Financière

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00

ASSURANCE FUNERAIRES ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT.



"Par-dessus la justice il y a la sollicitude."

Notre Société s'acquiesce de l'un et de l'autre.

Assurance funéraire.

Direction des funérailles

Salons Mortuaires

Ambulances privées

Tél.: PLateau 7-9-11

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

DE

FRAIS FUNERAIRES

Demandez notre Prospectus

RUE SAINT-CATHERINE, 302 EST

Docteurs. Consultez !!!

les Grands Constructeurs de France

Compagnie Générale de Radiologie

Rayons X

Toute l'électricité médicale

—Gallois & Cie—

Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges

Lampes actiniques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Bouillotte—

Instrumente de Diagnostic

—Collin & Cie—

Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste

Conditions faciles

Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.

"PRÉCISION FRANÇAISE"

428 Cherrier MONTREAL HA. 2367

Demain: MERCREDI, 10 mai 1933
Octave de Saint Joseph, d. maj.
Lever du soleil, 4 h. 36.
Coucher du soleil, 7 h. 17.
Lever de la lune, 9 h. 15.
Premier quart, le 5, à 1 h. 22 m. du matin.
Pleine lune le 10, à 8 h. 44 m. du matin.
Dernier quart, le 16, à 11 h. 23 m. du soir.
Nouvelle lune, le 24, à 1 h. 44 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

PLUVIEUX
MAXIMUM 27° MINIMUM
Aujourd'hui maximum 64.
Minimum aujourd'hui 38.
Même date l'an dernier 41.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.85. 11 heures a.m. 29.92.
Midi: 29.98.
Chiffres fournis par le Service Météorologique de Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

La révision du dictionnaire généalogique Tanguay

Un comité de la "Société historique de Montréal" pose de nouveaux jalons vers une deuxième édition de la première partie (des origines à 1700) de ce dictionnaire, avec l'aide de tous les chercheurs de la province et même du Canada et de la Nouvelle-Angleterre.

Les membres du Comité de révision du dictionnaire Tanguay de la "Société historique de Montréal" ont tenu samedi soir chez M. Gérard Malchelosse, 529 rue Leclaire, leur troisième séance depuis la constitution de ce comité. Ils ont posé de nouveaux jalons sur la voie qui doit les conduire, avec l'aide de tous les chercheurs de la province et même du Canada et de la Nouvelle-Angleterre, vers une deuxième édition de la première partie de ce dictionnaire généalogique, œuvre indispensable et unique au monde.

Dès le début de ses activités, ce comité a eu l'épreuve de la mort soudaine de M. Ovide H. Lapallice, archiviste de la fabrique Notre-Dame et membre du comité de révision du dictionnaire Tanguay. Tous les membres du comité: MM. E.-Z. Massicotte, président; Aegidius Fautoux, Jean-Jacques Lefebvre et Gérard Malchelosse ont exprimé d'accord leur surprise de la mort de M. Lapallice et fait valoir ses qualités d'archiviste, d'historien et de travailleur acharné. Ils ont adopté sur-le-champ un vote de condoléances à l'adresse de la famille en deuil. On étudiera plus tard la question de remplacer M. Lapallice comme membre du comité.

Le dictionnaire généalogique Tanguay, comme nous le faisons observer les membres du comité de révision, représente un travail immense, énorme. Mgr Tanguay a employé trente années de sa vie pour le faire. Ce travail était tellement considérable qu'il ne pouvait le faire sans qu'il s'y glissât des erreurs. De plus, plusieurs paroisses de la province furent omises parce que les registres étaient introuvables ou en copies uniques, conséquemment dont le double n'était pas déposé aux archives judiciaires. Par ailleurs, Mgr Tanguay fut souvent mal aidé par ses auxiliaires et ses copistes. Il n'empêche qu'il a bâti une œuvre incomparable, car la province de Québec est en cela plus riche que n'importe quel pays. Elle est la seule à posséder un dictionnaire de ce genre, comme elle est la seule aussi à posséder la presque totalité de ses registres de l'état civil et de ses archives notariales. En France, par exemple, un grand nombre de registres antérieurs au 19e siècle sont disparus à l'époque de la révolution. Ceux qui restent surtout dans les Communes sont enfouis dans des greniers d'écoles sous une vénérable couche de poussière.

La correction du dictionnaire Tanguay, quant à ce qui regarde les familles de la région de Montréal implantées ici au 17e et au 18e siècles, sera facile, grâce à M. Massicotte, car Montréal possède un répertoire complet de tous les contrats de mariage passés jusqu'à l'an 1800. De son côté, Benjamin Sulte a abondamment corrigé et annoté l'édition du dictionnaire Tanguay qui lui appartenait. Cela regarde surtout la région de Trois-Rivières. Plusieurs autres généalogistes ont relevé certaines erreurs et sont prêts à communiquer leur travail particulier à M. Malchelosse, secrétaire du comité.

Il se fait présentement un grand mouvement de recherches généalogiques au pays, nous diront surtout MM. Massicotte et Fautoux. Tous les jours nous recevons des demandes d'éclaircissements, de renseignements sur les moyens de démêler l'écheveau des ascendances. L'idée de la généalogie se répand de plus en plus tant aux États-Unis qu'au Canada et l'on se flatte d'avoir au Canada un instrument de travail comme le

dictionnaire Tanguay, indispensable pour le point de départ. Il nous semble qu'il convient de profiter de ce bon mouvement pour entreprendre la révision du dictionnaire Tanguay. Notre travail se limitera à la période qui va des origines à 1700. Toujours, la période des origines est la plus difficile à mettre au point. Entreprendre la révision entière du dictionnaire serait, en plus d'être présumptueux, reporter la publication à une date fort éloignée.

Notre but, nous ont dit MM. Fautoux et Massicotte, est de centraliser les rectifications, les corrections faites au dictionnaire Tanguay par tous ceux qui ont poursuivi des recherches généalogiques, de façon à fournir une édition revue et corrigée de cet ouvrage. L'édition présente en circulation est celle de 1871. Nous comptons pour faire ce travail sur le concours de toutes les personnes qui ont relevé quelques erreurs, fût-ce seulement l'orthographe d'un nom de petite paroisse de France. Nous ne promettons pas une édition irréprochable en quelques mois. Il nous faudra sans doute de deux à quatre ans pour parfaire notre tâche. Plus les généalogistes professionnels ou amateurs nous communiqueront de corrections ou de rectifications, plus l'édition sera parfaite, les membres du comité de révision ne remplissant en somme le rôle que de centralisateurs, de compilateurs, d'ouvriers de la révision.

ENTREPRISE LONGUE ET PENIBLE
Nous ne nous cachons pas, ajoutent-ils, que l'entreprise est longue et pénible. M. Malchelosse accepte la lourde charge de secrétaire, de rapporteur du comité. Il a déjà commencé à dresser les milliers de fiches qui serviront à ce travail. S'il a une tâche ingrate et laborieuse, il a aussi l'enthousiasme et la ténacité. Son travail personnel est déjà commencé. Aux généalogistes sans distinction de faire pleuvoir maintenant sur M. Malchelosse les corrections à faire au dictionnaire Tanguay!

La "Société historique de Montréal", dont tous les membres du comité de révision font partie, approuve hautement le travail entrepris et collaborera en autant qu'il lui sera possible au succès de l'entreprise, soit par sa bibliothèque, soit par ses membres, soit d'autre façon.

LE COMITÉ DE REVISION
Les seuls noms des membres du comité de révision sont une garantie indiscutable du sérieux de l'œuvre entreprise. M. Massicotte est l'archiviste judiciaire du district de Montréal, membre de la Société royale du Canada, membre de la Société d'archéologie et de numismatique; M. Fautoux est président de la Société historique de Montréal, membre de la Société royale, conservateur de la Bibliothèque municipale; M. Malchelosse est versé dans l'histoire et la généalogie depuis longtemps aussi et il eut comme maître M. Benjamin Sulte, dont il s'est occupé de faire publier les œuvres; M. Lefebvre, attaché aux archives judiciaires, de Montréal, qui vient de terminer un index des actes de l'état civil du comté de Laprairie. Il y avait aussi M. Lapallice, maintenant et qualifié comme membre de ce comité, mais la mort vient de le frapper.

M. Malchelosse avait songé à unir l'agréable à l'utile samedi soir. Après le travail sérieux, il convia avec Mme Malchelosse les membres du comité et les journalistes présents à un excellent goûter.

Le nouveau jeûne de Gandhi

Le chef nationaliste a réduit son alimentation à l'absorption d'eau, de sel et de bicarbonate de soude — On croit qu'il en mourra

Pounah, Inde, 9 (S.P.A.) — Remis en liberté hier, quelques heures après avoir commencé un nouveau jeûne, le chef nationaliste Gandhi a été conduit de la prison d'Yeroda, où il était détenu depuis 16 mois, à la somptueuse habitation d'une riche partisane, lady Thackeray, veuve d'un marchand de Bombay.

Gandhi a réduit son alimentation à l'absorption d'eau, de sel et de bicarbonate de soude. Il affirme qu'il survivra à trois semaines d'un tel régime. Les médecins croient que Gandhi, qui est frère et à 63 ans, en mourra.

On sait que le chef nationaliste a déclaré qu'il entreprenait ce nouveau jeûne pour "purifier" sa campagne en faveur des parias. Quant à sa campagne de désobéissance aux autorités britanniques, laquelle lui a valu d'être emprisonné à Yeroda, il vient de la suspendre pour un mois, parce qu'on lui a fait remarquer que ses partisans seront dans une profonde anxiété pendant son jeûne. Il a expliqué qu'il ne revient pas sur sa décision de n'entamer des négociations pour faire cesser la campagne que si le gouvernement suspend ses décrets extraordinaires et remet en liberté les nombreux nationalistes emprisonnés.

En Chine

L'évacuation de Louantchao par les troupes chinoises

Tientsin, 9 (S.P.A.) — Il paraît que les troupes chinoises évacueront la ville de Louantchao, vers laquelle se dirigent des troupes japonaises et mandchoues.

Les troupes chinoises ne font pas de préparatifs sérieux pour arrêter les envahisseurs le long du fleuve Loan-ho, sauf à Tsinan, au nord-ouest de Louantchao.

La nouvelle offensive des Japonais et des Mandchoues semble calquée sur celle du mois dernier.

Fomentateur de troubles
Péping, 9 (S. P. A.) — Une société patriotique qui se donne pour mission d'exterminer les traitres vient de s'attribuer l'assassinat d'un prétendu agent du Japon et du Mandchoukouo, blessé mortellement dans un grand hôtel de Péping hier. Jusqu'à la fin, le blessé a refusé de dire qui il était. La société affirme qu'il avait 70,000,000 à sa disposition pour susciter des troubles dans le nord de la Chine.

L'Opérette

"Les Brigands"

Jacques Offenbach, qui n'était pas français, est peut-être le plus français des compositeurs d'opérettes. Contemporain de Lecoq et d'Audran, il a produit à lui seul autant que les deux autres et l'on jouait encore une bonne douzaine, sinon plus, de ses succès. Sa musique est essentiellement une musique d'opérette; toujours gracieuse et chantante, elle ne manque pas d'humour et de gaieté. Il ne faut pas oublier cependant la collaboration précieuse de Meilhac et Halévy qui lui ont fourni, ainsi qu'à bien d'autres, ses meilleurs livrets. Ces deux écrivains semblent n'avoir jamais été à court de jeux de mots et de situations amusantes. Il faut bien le dire, ce n'est pas la partition que le livret; la plus jolie musique ne fera jamais long feu si les paroles manquent d'entrain.

Mais il ne suffit pas d'une musique bien faite sur un livret agréable, il faut encore une interprétation qui fasse ressortir tous les détails. Plus encore que l'opéra, l'opérette-comique exige des acteurs aussi bien que des chanteurs. La Société Canadienne d'Opérette possède une bonne troupe, dont les représentations méritent d'être encouragées.

Cette semaine, l'opérette-bouffe d'Offenbach exige une distribution nombreuse: vingt-quatre rôles, sans compter les chœurs, le ballet et l'orchestre. Il ne serait donc pas étonnant qu'il y ait quelques défaillances, mais celles-ci ont été réduites au minimum. Dans l'ensemble la représentation est excellente.

Il faut mentionner plus particulièrement M. Lionel Daumais à la voix colorée et souple, Mme Geneviève Davis-Label, gracieuse et excellente à tous les points de vue, Mme Maubourg-Roberval, très amusante en travesti et M. Gaston St-Jacques qui fait un caissier bien plaisant. Tous quatre sont les grands favoris du public et contribuent à la plus grande part du succès de l'opérette.

C'est en somme une représentation bien supérieure aux deux ou trois dernières qui manquaient de fini et l'on y retrouve l'entrain qui marquait le début de la saison.

Romain-Octave PELLETIER

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241).

A Ottawa

La Chambre a siégé ce matin

Le comité du remaniement de la carte électorale pourra tenir des séances en même temps que la Chambre

Ottawa, 9 (D. N. C.) — La Chambre des Communes a commencé aujourd'hui les séances du matin. Plusieurs résolutions et bills ont été adoptés sans discussion.

Le remaniement électoral

Ottawa, 9 (D. N. C.) — Le comité parlementaire du remaniement électoral a obtenu l'autorisation de la Chambre des Communes de siéger pendant les séances de la Chambre.

Dans Québec
Ottawa, 9 (S. P. C.) — Il paraît que les difficultés du remaniement de la carte électorale fédérale sont applanies en ce qui a trait à deux provinces, la Manitoba et le Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick perdrait un siège; ce sera l'un des deux sièges de Saint-Jean-Albert.

M. Sam. Gobeil a déclaré que le remaniement du Québec est à peu près toujours au même point.

Le comité doit se réunir demain.

Sanction de bills

Ottawa, 9 (D. N. C.) — Cet après-midi, le juge en chef de la Cour suprême du Canada, S.-H. le juge Duff, se rendra au Sénat pour sanctionner plusieurs bills, dont le principal est celui de M. Rhodes demandant à la Chambre de lui accorder un douzième des crédits, afin de payer les fonctionnaires.

Les chemins de fer

Ottawa, 9 (D. N. C.) — Un amendement à la loi des chemins de fer décrétant que les chemins de fer canadiens devront demander l'autorisation de la Commission des chemins de fer pour abandonner l'exploitation d'une voie ferrée a été adopté sans discussion.

Amendement hors d'ordre

Ottawa, 9 (D. N. C.) — La Chambre s'est remise à l'étude en troisième lecture du bill des chemins de fer. Un amendement présenté par M. A.-A. Heaps, demandant de réviser de nouveau le bill au comité des voies et moyens pour insérer un amendement destiné à protéger plus adéquatement les employés des chemins de fer a été déclaré hors d'ordre par le président, M. George Black.

La trêve tarifaire

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'entendent

Londres, 9 (S. P. A.) — Le premier ministre, Ramsay MacDonald, a déclaré aux Communes aujourd'hui qu'il y a lieu de penser que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'entendent "sur l'opportunité d'une trêve tarifaire immédiate".

La dette de la France

Paris, 9 (S.P.A.) — A une séance plénière, aujourd'hui, le cabinet a réaffirmé sa décision de ne pas quitter l'échéance impayée du 15 décembre sur la dette de guerre aux Etats-Unis si la France n'obtient pas l'assurance d'un moratoire sur l'échéance du 15 juin, ou de quelque mesure équivalente à un moratoire.

On prétend que M. Edouard Herriot, partisan du paiement de l'échéance du 15 décembre, cherchera à renverser le cabinet Daladier.

Epreuve décisive

Washington, 9 (S. P. A.) — La question du paiement des créances de guerre des Etats-Unis sera une épreuve décisive pour le gouvernement Roosevelt. Il paraît que le président demandera au Congrès, qui s'est déjà prononcé contre l'annulation ou même la réduction des créances, plein pouvoir pour régler la question de la manière qui lui paraîtra la plus propre à assurer le rétablissement de la prospérité dans le monde.

M. Duplessis invité de l'"Idée conservatrice"

M. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition provinciale, sera l'invité d'honneur de l'"Idée conservatrice", au prochain dîner-causé de cette association qui aura lieu le 20 mai au soir, à l'hôtel Place Viger.

M. Paul Monty présentera l'hôte de la soirée et M. Philippe Aubé le remerciera au nom de l'assemblée. M. Hortensius Bédard, député de Chambly et organisateur de l'"Idée conservatrice", annoncera les activités de l'association pour la saison de l'été.

M. Tancredi, Fortin, c.r., présentera et les diverses filiales de l'"Idée conservatrice" seront représentées par leurs délégués.

Ce soir, le Dr Léon Gauthier, d'Acton Vale, ancien candidat conservateur, président de l'"Idée conservatrice" de Bagot, la première filiale fondée, parlera à la radio, poste CHLP, à 8 heures 45 minutes, sous les auspices de l'"Idée conservatrice". Il traitera du sujet suivant: "Préjugés à détruire et idées à propager".

Un emprunt fédéral de conversion

Ottawa, 9 (S.P.C.) — Le ministre des finances, M. E.-N. Rhodes, a donné avis aujourd'hui d'une motion pour effectuer un emprunt de conversion de \$750,000,000 au maximum. D'après l'avis, le ministre aura droit de convertir partiellement ou complètement toute émission d'obligations du Canada et de retirer de la circulation avant leur échéance les valeurs fournies par l'Etat.

La carte électorale

Entente dans les provinces maritimes — Concessions mutuelles dans Québec — L'accord n'est pas encore fait

Ottawa, 9 (D. N. C.) — La Commission parlementaire de la révision de la carte électorale a tenu, ce matin, une assemblée plénière. Les différentes sous-commissions provinciales ont rapporté le résultat des délibérations et des négociations qui ont eu lieu jusqu'ici.

Pour les trois provinces maritimes, il y a entente à peu près complète.

Un comité du Nouveau-Brunswick, St-John-Albert, représenté actuellement par un conservateur, M. Thomas Bell, disparaît. En Nouvelle-Ecosse, il reste quelques détails à régler.

Pour la province de Québec, M. Sam. Gobeil a dit que la sous-commission s'est réunie à plusieurs reprises, que libéraux et conservateurs se sont fait de nombreuses concessions mutuelles. Il reste cependant, ajoute-t-il, plusieurs difficultés à résoudre. En ce qui concerne les comtés ruraux, les deux parties sont pratiquement tombées d'accord dans tous les cas. Pour les circonscriptions de Montréal, c'est un peu plus difficile mais on espère qu'un accord pourra se conclure sous peu. La sous-commission québécoise ne peut donc soumettre un rapport pour le moment.

M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, a demandé au président du comité, M. A. Stewart, ministre des Travaux publics, si les requêtes qui ont été adressées au greffier de la Chambre à propos des changements d'abord proposés pour le comté de Témiscouata lui avaient été transmises.

M. Pouliot a réitéré les protestations qu'il a déjà exprimées dans des lettres à la presse. D'après le premier projet qui avait été préparé, le comté de Témiscouata devait être amputé de plusieurs paroisses, annexées soit à Rimouski, soit à Kamouraska.

M. Stewart a répondu que les observations de M. Pouliot seront prises en sérieuse considération. Il lui suggère d'adresser à la sous-commission québécoise.

M. Joseph Mercier, qui représente les libéraux de la province de Québec dans la Commission de la révision, dit qu'il n'y a eu jusqu'ici d'accord que pour les circonscriptions qui ne sont pas modifiées de tout.

Rien n'est encore décidé à propos des circonscriptions montrealaises. Il espère qu'un accord sera bientôt possible, mais, pour l'heure, la commission québécoise ne peut présenter un rapport.

Ailleurs

Il n'y a pas que la sous-commission québécoise qui ait rencontré des difficultés. M. Elliott, membre libéral de la sous-commission ontarienne, tout en espérant qu'un accord complet pourra se conclure au cours de la journée, déclare qu'il reste bien des questions à régler.

La sous-commission manitobaine présente son rapport qui est adopté.

En Saskatchewan, c'est le "deadlock" à propos de six circonscriptions situées dans le centre de la province.

Les perspectives d'accord, d'après M. Thibault, conservateur, paraissent fort minces. La Chambre devra probablement décider dans six semaines.

En Alberta, il ne reste plus à régler que le cas du comté de Bow-River, actuellement représenté par M. E. J. Garland, progressiste.

Quelques circonscriptions colomboises restent à délimiter et dans chacun de ces cas-là, il semble y avoir désaccord parfait entre libéraux et conservateurs.

La Commission doit se réunir de nouveau demain après-midi, à 4 h., après avoir obtenu l'autorisation de siéger en même temps que la Chambre des Communes.

Le juge Archambault rejette la motion de J. A. Chalifoux

Le président de la Fédération des Clubs ouvriers voulait faire rejeter le bref de contrainte par corps qui pèse sur lui, comme fol enchérissure

Poursuivi par les huissiers — Grâce à Me Oscar Dorais — Le pèlerinage de l'Oratoire — Promesse de la "Patrie"

M. le juge Joseph Archambault a rejeté ce matin la motion de M. J.-Anaclel Chalifoux, fol enchérisseur, pour faire renvoyer le bref de contrainte par corps qui pèse sur lui. Voici l'histoire de cette cause devenue célèbre parce que M. Chalifoux est président de la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec.

Le 22 mai 1930, M. J.-Anaclel Chalifoux se porta acquéreur dans une vente du sheriff d'une maison située rue Notre-Dame, au prix de \$13,800. Comme il ne pouvait pas payer, la maison a été revendue à la folle enchère et la vente n'a alors donné que \$11,000. Comme ce montant ne couvrait pas la première hypothèque et encore moins la seconde, M. Chalifoux était responsable de la différence entre son enchère et le prix obtenu ensuite, soit \$2,800.

Le 15 mai 1931, M. le juge Philémon Cousineau rendit jugement déclarant absolue une règle nisi contre M. Chalifoux, jugement qui le rendait passible de contrainte par corps, c'est-à-dire d'emprisonnement, jusqu'à ce qu'il eût payé le montant, qui avec les intérêts, était devenu \$3,241.75.

M. Chalifoux alla en appel à deux reprises, changea d'avocat cinq fois, si bien qu'il n'est que depuis un peu plus d'un mois que le jugement était devenu exécutoire absolument. Alors M. Chalifoux, pour suivre par les huissiers de la Cour supérieure, ne pouvait plus sans risquer de se faire arrêter; c'était une situation fort embarrassante pour le président de la Fédération. Aussi lorsqu'il lui fallait absolument sortir M. Chalifoux téléphonique à l'avocat du créancier hypothécaire, Me Oscar Dorais, et lui demandait en grâce de le laisser sortir sans le faire arrêter, et lorsque M. Dorais lui donnait sa parole que les huissiers ne procéderaient pas depuis le soir jusqu'au lendemain midi, M. Chalifoux allait parler à CHLP ou dans une grande réunion ouvrière, discutait les questions politiques de la cité et de la province, en toute sécurité.

Ainsi Me Dorais permit à M. Chalifoux de faire son pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph. Cette fois la leçon était valable depuis le samedi soir jusqu'au lundi midi, et le dimanche de la Passion, M. Chalifoux pouvait paraître sur le mont Royal à la tête de ses gens sans se faire appréhender.

Mais M. Chalifoux commut une imprudence: il sortit le Vendredi saint. Il croyait que les huissiers n'opéreraient pas ce jour-là, mais vers deux heures de l'après-midi, les représentants de la loi appréhenderent le fol enchérisseur à la Patrie.

Promesse de la "Patrie"
M. Chalifoux supplia ces messieurs de ne pas le conduire directement à Bordeaux comme leur mandat le comportait, mais de passer au bureau de Me Dorais, puis à chez lui, 30, rue Dorais, et de l'y laisser jusqu'à mardi, car il avait des affaires urgentes à régler.

M. Chalifoux lui-même arriva chez M. Dorais avec les huissiers, et se mit à supplier l'avocat, lui promettant une fois de plus de payer, lui parlant de sa femme, de ses huit enfants, etc. Si bien que vers sept heures et demie, soit après quatre heures de supplications, M. Dorais se laissa attendrir et fit relâcher M. Chalifoux à la condition que les choses restassent dans le statu quo jusqu'à mardi de Pâques à midi; M. Chalifoux, s'il n'avait pas payé dans l'intervalle, devait se livrer le mardi de Pâques à midi. Il était d'ailleurs certain de payer, il lui revenait une commission sur un contrat de publicité qu'un grand marchand de Montréal devait passer avec le poste CHLP par son entremise.

Mais M. Chalifoux ne se livra pas, ne paya pas. Il profita du sursis pour faire de nouvelles procédures. Une première motion fut rejetée par défaut par M. le juge Philémon Cousineau, le 25 avril; puis un sursis fut accordé par M. le juge Curran. Une nouvelle motion fut présentée devant M. le juge Archambault, elle vint d'être rejetée.

Le sursis
Il reste à voir si le sursis donné par M. le juge Curran est tombé. Ce sursis est sans condition, sans date d'échéance; cependant ce sursis est une procédure incidente à la motion qui vient d'être rejetée; donc il est probable qu'elle expire une fois la motion disparue.

Mais M. le juge Archambault n'a pas décidé le point, attendu que cette procédure n'était pas devant lui. Il est possible que M. le juge Curran soit invité, par motion, à déclarer son sursis expiré. Il est aussi possible que M.

Avertissement de M. Legault

Les marchands qui acceptent des bons de secours directs et paiement des "chemises brunes" seront rayés de la liste des fournisseurs de la ville

M. Alfred Legault, président du comité exécutif, avertit les marchands qui acceptent des bons de secours directs, en paiement de chemises brunes, de la Fédération des Clubs ouvriers, qu'ils seront rayés définitivement de la liste des fournisseurs de la ville.

"On a annoncé, dit M. Legault que les marchands appelés à vendre des chemises brunes aux membres de la Fédération sont prêts à recevoir en paiement, des bons provenant du secours direct. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il est assez difficile de trouver l'argent nécessaire aux chômeurs, pour permettre qu'on l'emploie à l'achat de chemises brunes, et cela, dans un but politique.

"Les marchands peuvent se le tenir pour dit. S'ils échangent des chemises contre des bons, ajoute M. Legault, ils n'auront plus le patronage des sociétés distributrices des secours directs. Le président de la Commission du secours direct, M. Albert Chevalier, est averti de ce fait et a reçu instruction d'agir en conséquence."

L'opéra

"Madame Butterfly"

Il y a plusieurs années que je n'avais eu le plaisir d'entendre *Madame Butterfly* et j'ai été plus qu'agréablement surpris de la manière dont l'a donnée la troupe San Carlo hier soir: rôles très bien tenus et chantés, chœurs peu nombreux, mais pas encombrants, débarras du dressage à la prussienne, orchestre réduit, mais sonnant bien et juste, suffisant pour la salle, enfin décors et mise en scène à la fois sobres et agréables à voir. C'est un ensemble qui masque les incongruités du livret, l'unique tache de l'œuvre.

La couleur locale qui se dégage de l'emploi d'une Japonaise pour le rôle de Cio-Cio-San est toujours intense et Hizi Koyke qui le tient a toutes les qualités requises. La voix est peut-être un peu mince, mais porte bien, et elle sait lutter avec avantage quand il le faut avec les paroxysmes instrumentaux qu'aime Puccini. Son italien est excellent et il est inutile de dire que son allure et son maintien sont du meilleur japonais. Enfin, je note son expression facile qui n'a jamais rien de conventionnel et sait rendre ses états.

La servante de Cio-Cio-San, Suzuki, est le rôle attribué à Berenice Schalko, dont le type n'a rien de japonais, mais qui s'en tire d'une façon admirable.

Il n'y a guère d'opéras où les rôles masculins soient aussi ingrats à jouer. Celui du lieutenant Pinkerton peut facilement devenir odieux et celui du consul Sharpless fait l'effet des confidentes de l'ancien théâtre classique, mal indispensable et cependant ternes. Dans le premier, Dimitri Onofrei chante superbement et joue d'une façon sonore qui a plus de mérite que les grands gestes et les attitudes héroïques qu'affectent trop de ténors et Mario Valle, dans le second, exagère encore cette sobriété de jeu, ce qui est loin d'être un mal, avec le personnage trop civilisé qu'il est forcé de tenir.

Dans des œuvres d'une sonorité aussi colorée et souvent acerbée que celles de Puccini, l'orchestre tient un rôle de premier plan. Or, il ne peut être question de se servir de l'orchestration originale qui requiert au bas mot une cinquantaine d'instrumentistes, dans une troupe en tournée, et avec l'adjonction de musiciens locaux au noyau amené par la troupe, — ceci s'applique à toutes les villes — on n'obtient des résultats satisfaisants qu'à force de répétitions trop coûteuses. Il faut bien alors recourir à un orchestre réduit composé d'éléments habitués à jouer ensemble un répertoire fixe. Celui qui a réduit l'orchestration de Puccini pour petit orchestre, — probablement son chef, le maestro Peroni, — l'a fait avec une étonnante habileté. M. Peroni joue de son orchestre comme si c'était un instrument unique et autonome et une très grande part du succès d'hier lui est due.

Les représentations de cette semaine seront sans aucun doute au même niveau de valeur. Hier soir la salle était presque pleine; les héritiers devront y puiser l'envie d'y aller.

Frédéric PELLETIER

Autre suicide en Allemagne

Munich, 9 (S.P.A.) — F. Dressel, président du parti communiste de l'ancienne diète de Bavière, s'est suicidé aujourd'hui.

Chalifoux appelle du jugement de M. le juge Archambault.

Donc on ne peut pas assurer si M. Chalifoux est en ce moment susceptible d'être arrêté et s'il lui faudrait la permission de M. Dorais pour sortir ce soir.

Sources d'informations secrètes

Trenton, New-Jersey, 9 (S.P.C.) — Après le Sénat, la Chambre des représentants a adopté un projet de loi autorisant les journaux et les journalistes à ne pas révéler leurs sources d'informations, aux tribunaux et même aux comités législatifs. C'est le président du Sénat, M. Emerson Richards, qui est l'auteur du projet.

Un emprunt pour le C. N.

Ottawa, 9 (D.N.C.) — Un bill autorisant le Canadian National d'emprunter une somme ne dépassant pas \$13,058,604 pour subvenir à ses besoins financiers pendant l'année 1933 a été adopté en troisième lecture. Le bill autorise aussi le

Pour le développement économique de la Gaspésie

La Gaspésie ne demande qu'un bout de chemin de fer de 145 milles de longueur — Requête des Gaspésiens

Par Louis Létourneau, de Mont-Louis (Gaspé-Nord)

Les arguments en faveur d'un chemin de fer à l'intérieur de la Gaspésie ne manquent pas. Peninsulaire en a réuni plusieurs. En 1928, dans une brochure de l'Ecole Sociale populaire: *La Gaspésie intérieure, ses richesses, ses besoins, son avenir*. Empruntions les plaidoiries de nouveau la cause du développement économique de la Gaspésie, développement qui se réduit, comme l'a écrit S. G. Mgr Ross, à une question de transport. Divisions: richesses de l'intérieur gaspésien, nécessité d'un chemin de fer intérieur, développement agricole que ce chemin de fer déclanchera, avantages qui en résulteront pour tout le littoral, requête des Gaspésiens.

Richesses de l'intérieur gaspésien

La Gaspésie, territoire de 10,500 milles carrés, renferme les six grandes ressources naturelles qui, une à une la plupart du temps, assurent l'expansion des autres parties de notre pays: savoir: la terre cultivable, les forêts, les pêcheries, les mines, les forces hydrauliques et le tourisme. Considérons les mines d'une manière spéciale et laissons parler Peninsulaire:

Toute la région qui s'étend du Mont-Albert à la cote de la rivière York regorge de richesses minières. On prévoit même que l'exploitation en sera plus rémunératrice que celle des mines de Rouyn, le minerai en étant plus riche. En ces derniers temps surtout, la raison principale qui a motivé les exploitations géologiques entreprises, soit officiellement, soit privément, est précisément la perspective de mettre à jour des richesses cachées. Le Dr Alcock nous le dit bien clairement (Rapport de 1927, p. 1): "La raison principale, dit-il, qui nous a poussés à entreprendre ce relevé géologique fut en raison des ressources économiques de la région".

Salon M. A. Mailhot, ingénieur du gouvernement provincial (Rapport de 1917, p. 153): "La Gaspésie est une région qui offre un vaste champ à la prospection... dans lequel les chances de succès sont aussi grandes, sinon plus, que dans toute autre région de la province de Québec".

De son côté, le Dr Alcock écrit (R. 1921, p. 94 d.): "Les travaux faits dans le Canton Lévesque par la Federal Zinc and Lead Co." révélaient qu'on peut être en la présence d'une des plus grandes mines de zinc d'Amérique".

Jusqu'à 1909 on s'était borné à explorer les principaux cours d'eau de l'intérieur, explorations de peu d'importance d'ailleurs. En cette même année les prospecteurs découvrirent du minerai de plomb sur une colline près du ruisseau Berry Mountain, sur le site où se trouve aujourd'hui la mine "Federal". D'autres prospections furent entreprises qui amenèrent le jalonnement et l'enregistrement de plusieurs circuits.

"Les dépôts de zinc et de plomb, nous dit "The Market Dispatch", (1er avril 1927), du Canton Lévesque, péninsule de Gaspé, suscitent un intérêt considérable dans les cercles miniers bien renseignés. Un fort mouvement s'est produit vers cette région dans les derniers mois. ("Something in the nature of a rush to this country has occurred in the past few months").

Comme la demande de plomb est très grande, les experts en mines s'efforcent en découvrant de nouveaux gisements. Bien plus, depuis plusieurs années, aucun dépôt important n'a été repéré. On explore donc et on étudie avec grand soin les dépôts de Gaspé. On dit que les possibilités de leur valeur commerciale sont encourageantes". Ceci explique le nombre des puissantes compagnies qui, déjà, ont acquis des réserves en vue d'une exploitation prochaine. Ce sont la New-Richmond Co., la Federal Zinc & Lead Co., la Pioneer Mining & Exploration Co., (4,000), la Harvie Mining Co., la National Smelting Co., de Londres (2,500), la Mining Corporation, la Huronian Belt Co., de Londres, la British Metals, la Phelps Dodge Corporation, et l'hon. John Hall Kelly (2,000). Les travaux les plus importants effectués jusqu'ici sont ceux de la Federal et de la Pioneer. Plus de 15,000 acres sont sous réserve actuellement.

Un fait important prouvera plus que tous les témoignages la valeur minière de l'intérieur de Gaspé. Dans l'automne 1926, la National Smelting Co., de Londres, prit une option de \$2,400,000 sur les propriétés de la Federal et une autre de \$200,000 sur les propriétés de la New-Richmond Co., payables en novembre 1929 ou avant. Aussitôt elle se mit à l'œuvre et fit creuser un peu partout. Les résultats furent ceux-ci: elle se désista de ses options... qui auraient exigé des déboursés de près de trois millions... mais, par contre, s'assura des droits sur 400 acres de terrain, immédiatement à l'est, qui ne lui coûtèrent à peu près rien, et dont la valeur, prétend-on, est égale, si non supérieure. Elle aurait voulu obtenir plus, mais comme nous l'avons vu, la Phelps Dodge, de New-York, par l'entremise de l'honorable Kelly, mit la main avant elle sur 2,000 acres. La National Smelting réserva alors, encore plus à l'est, un nouveau terrain d'étendue de 1200 acres. On a trouvé là du minerai de cuivre dont le rendement dépasse 32%.

Il n'est pas sans importance de noter dès maintenant que toute la péninsule, de l'ouest à l'est, contient des mines. Comme nous savons, ce point a son importance en

Toutes ces citations qui, par ailleurs, peuvent paraître fastidieuses, ne démontrent-elles pas à l'évidence la nécessité urgente de cette voie ferrée à l'intérieur de la Gaspésie si nous voulons voir cette région se développer par l'exploitation de ses mines nombreuses et riches?

Espérons donc que tous y mettront la main et que, avant longtemps, nous jouirons des avantages appréciables d'une belle ligne ferroviaire reliant Gaspé au Canadian National, en passant par la région du Mont-Albert, comme l'indique un plan dressé à cette fin, il y a quelques années.

Nous connaissons suffisamment les bonnes dispositions de nos hommes publics à l'égard de la Gaspésie pour pouvoir compter sur leur appui généreux et leur encouragement pratique.

L'essor agricole qui en résultera

"C'est un royaume à coloniser", pouvons-nous répéter à la suite de Mgr l'évêque de Gaspé. "Notre avenir est là... il y a place pour cent cinquante paroisses".

Trois plateaux, écrit Peninsulaire, constituent la Gaspésie intérieure. L'un qu'on appelle supérieur, celui des Shicks-Shocks, dont l'altitude varie entre 300 et 4200 pieds, et deux autres moins élevés: l'un est situé au nord du massif supérieur qu'il rejoint par une descente abrupte; sa hauteur est de 1000 à 1600 pieds; l'autre, qui se trouve au sud, est, en grande partie, d'une altitude de 500 à 800 pieds; il descend graduellement en pentes douces jusqu'à la Baie des Chaleurs. Son terrain est plat et uni, c'est la continuation du grand plateau qui s'étend de la rivière Matapédia au Bassin de Gaspé. Nous avons à voir maintenant quelle est la valeur agricole de ces trois plateaux et à nous demander si les conditions atmosphériques y sont favorables à la culture.

Le premier des trois plateaux que nous avons décrits, c'est-à-dire celui des Shicks-Shocks, ne peut être considéré comme favorable à la culture. Les sommets sont dénudés, tout au plus, y rencontre-t-on "de petites épinettes rabougries". On peut dire à peu près la même chose de celui qui se trouve au nord, sur le littoral du fleuve, avec cette restriction toutefois qu'il pourrait être utilisé avec succès pour l'élevage.

Le troisième enfin, celui qui est situé au sud des Shicks-Shocks, qui s'avance probablement depuis le voisinage du lac Matapédia jusqu'au Bassin de Gaspé, qui peut mesurer de 1200 à 1500 milles carrés, dont une grande partie est élevée de 500 à 800 pieds, qui, enfin, dévale en pentes douces jusqu'à la Baie des Chaleurs: voilà la partie intérieure de la Gaspésie qui promet d'être généreuse à l'égard des vaillants colons qui en entreprendront le défrichement. Il suffit d'énumérer les témoignages recueillis dans les rapports géologiques pour s'en convaincre.

La beauté et la bonté de son sol ont toujours frappé les explorateurs. Dès 1845, l'ingénieur Murray affirmait que ce plateau pourrait facilement être défriché et cultivé, s'il n'était pas si éloigné.

En 1869, le ministre de l'agriculture de Québec, M. L. Archambault, au retour d'une exploration en Gaspésie, parlait en termes élogieux du "bon sol", du "beau climat", de "la santé" et du "bonheur" que les colons y trouveraient. Un peu plus tard, en 1882, le député Joncas déclarait sans ambages "que pour devenir un district agricole prospère, (le district de Gaspé) n'aurait besoin que d'une voie de communication facile pour l'écoulement des produits de sa culture et de ses pêcheries, vu qu'il possède des milliers d'acres de terre magnifique, un sol très fertile et un climat favorable à l'agriculture".

De son côté Low écrit, en 1883, que "le sol, le long des plateaux de la vallée de la Cascapédia, semble être bien meilleur que près du lac Ste-Anne". Il est moins enthousiaste au sujet du plateau lui-même, mais nous verrons plus loin que ses appréhensions ne sont pas justifiées.

Mailhot nous fait part des mêmes observations dans ses divers rapports. Le Dr Alcock, enfin, se plaît à répéter que "la région du plateau intérieur de Gaspé semble offrir autant d'avantages agricoles que le littoral lui-même".

D'ailleurs, rien de plus naturel: le sol est généralement d'une excellente qualité; l'irrigation aussi est excellente; les lacs, les ruisseaux, les étangs, les tributaires de grandes rivières sont nombreux; point d'avantage pour la culture. Et puis, le soleil lui-même agit en faveur du réchauffement et féconde les moissons. De plus, la coupe du bois, qui s'y trouve en grande quantité, ne peut manquer de profiter aux colons, dans les commencements de leur établissement.

On estime en effet que plus de 80 pour cent de la péninsule est bien boisée, et l'on évalue à 70,000,000 de cordes de bois le contenu de ses forêts. Le défrichement ne pourra donc être que très avantageux.

On pourrait peut-être objecter à la colonisation de l'intérieur de la péninsule le danger des gelées précoces et de la brièveté de la saison d'été. Qu'on se détrompe, il n'en est rien.

Des tableaux météorologiques ont été publiés à la suite d'observations soignées, faites sur le littoral, d'une part, où la température ne nuit pas d'une manière générale à l'agriculture, et, d'autre part, sur les terrains de la "Federal Zinc & Lead", près du plateau qui nous occupe. Voici quelques données de ce tableau (nous ne nous occupons que des mois d'août et septembre, vu que les gelées précoces se font d'ordinaire sentir à ce temps de l'année). Donc, pour les années 1918-19-20-21, la température moyenne de la mine "Federal" a été 55°F, en août et 48 en septembre. D'autre part, pour ces mêmes mois, la température moyenne est respectivement 56 et 59 à la Pointe au Père; 60 et 53 à Percé; 56 et 48 à Grand Caspédia; 58 et 51 à Cap-Chat; 59 et 51 à la Rivière Madeleine.

Or, il semble bien démontrer qu'on ne peut pas dire de ces différents endroits qu'ils sont impro-

pres à la culture à cause des gelées fréquentes et de la brièveté de l'été. Il n'y a donc pas à craindre davantage pour la région qui nous occupe.

Aussi, le Dr Alcock, dans tous ses rapports, se contente-t-il de poser comme seule condition de développement agricole, la disparition "des difficultés de communication et de défrichement". Et son assertion s'appuie sur un fait dont l'importance est grande en cette matière.

On n'a donc rien à craindre de la rigueur du climat en Gaspésie. Du reste, ceux qui sont au fait de ces questions savent parfaitement que le danger des gelées disparaît à mesure qu'avance le déboisement. Les possibilités avantageuses de défrichement et de colonisation de ce plateau intérieur deviennent donc des réalités sur lesquelles on peut légitimement fonder de grandes espérances pour l'avenir...

Avantages pour le littoral

On pourra peut-être se demander quels seront, pour le littoral, les avantages d'une voie ferrée à l'intérieur de la Gaspésie. Nous répondons, avec le même auteur, qu'ils seront nombreux.

Le côté nord tout d'abord en profitera largement. L'ouverture, en effet, de nouvelles routes conduisant à cette voie ferrée facilitera considérablement les communications. Présentement, Sainte-Anne-des-Monts se trouve éloigné de soixante milles de la voie ferrée la plus rapprochée. Or, la ligne intérieure passera à une vingtaine de milles au sud, donc, quarante milles de moins à faire...

Mont-Louis, qui est à peu près à mi-chemin entre Matane et Gaspé, est éloigné de cent milles de l'un et de l'autre chemin de fer. Or, la ligne intérieure, passera à environ quarante milles de là; donc, la route à faire pour s'y rendre sera plus courte de soixante milles. La Rivière Madeleine sauvera elle aussi une quarantaine de milles.

Ajoutons que l'exploitation des mines provoquera nécessairement l'utilisation des pouvoirs hydrauliques des rivières Cap-Chat, Sainte-Anne, Mont-Louis, Madeleine. De nouvelles industries surgiront qui amèneront la construction de nouvelles lignes transversales qui relieront la côte sud à la côte nord et fourniront à toutes les paroisses du long du fleuve le moyen de gagner les riches gisements de la Gaspésie. Le bois surtout qui, jusqu'ici, s'est vu dans l'impossibilité pratique de réussir ses opérations, à cause des prix exorbitants d'expédition, pourra se faire avec succès. Les compagnies n'auront plus besoin de se succéder les unes aux autres, et de faire de lourdes pertes, comme il est arrivé depuis vingt-cinq ans tout le long de la côte, depuis Sainte-Anne jusqu'à la Rivière-au-Renard.

Depuis toujours, le surplus de la population du long du fleuve se voit dans la nécessité de gagner les villes et les États-Unis pour se procurer le pain matériel. Tous réussissent à se frayer un chemin, mais, malheureusement, un trop grand nombre se perd. De plus, la population stable elle-même se voit dans l'obligation de s'absenter tout l'hiver pour aller aux chantiers de la côte nord du Saint-Laurent et de l'Anticosti afin de faire vivre la famille. Or, tout le monde sait les nombreux inconvénients sociaux et moraux que cela comporte.

En bien, le mouvement industriel, l'utilisation des pouvoirs hydrauliques, la construction de lignes électriques reliant la côte à l'intérieur non seulement permettra à la population stable de rester chez elle douze mois par année, mais encore, fournira au surplus de la population — qui est considérable, les naissances ne trouvant aucun obstacle à leur multiplication — les moyens de s'établir, de fonder de nouveaux foyers, d'accroître la population et le développement des paroisses déjà existantes, et d'en fonder de nouvelles... Bien plus, un mouvement d'immigration — des autres paroisses de la province — pourra être dirigé de ce côté, contribuant à doubler, à tripler même la population du long du fleuve, heureuse enfin de pouvoir rester chez elle et de jouir d'une ère de progrès sans précédent.

Quant aux paroisses du littoral de la Baie des Chaleurs, les avantages qu'elles retireront de cette voie ferrée intérieure ne seront pas moins grands. Jusqu'ici leur développement économique s'est trouvé paralysé par l'éloignement des marchés extérieurs et l'impossibilité d'écouler leurs produits. Le surplus de leurs populations trouverait sans doute avantage à s'enfoncer à l'intérieur... Mais, comment réussir à pousser de nouveaux colons vers un centre sans communication?... Le seul moyen d'obtenir des résultats pratiques est de lancer une ligne de chemin de fer à l'intérieur.

La aussi de nouvelles industries surgiront le long des rivières Caspédia, Pabos, Bonaventure. Ceux qui n'aiment pas la terre trouveront de quoi s'employer à ces industries et aussi à l'exploitation des mines.

D'autre part, les nouvelles paroisses qui s'ouvriront dans le voisinage des centres industriels et le long de la nouvelle voie ferrée gagneront tranquillement vers la Baie. De leur côté, ceux de la Baie se décideront plus facilement à pénétrer à l'intérieur, et ainsi les deux groupes se rencontreront et s'aideront dans l'œuvre de la multiplication des nouvelles paroisses agricoles. La lisière de paroisses qui borde le littoral fera alors place à un bloc compact de population, à une série de nouvelles paroisses plus riches et plus peuplées.

Le surplus de population ne se verra plus dans la triste obligation d'émigrer dans les villes et aux États-Unis et d'abandonner le coin natal pour s'assurer la vie de tous les jours, comme c'est le cas du côté de la Baie, aussi bien que du côté nord.

Dans une lettre au Soleil en date du 22 février 1928, M. Olivar Asselin, défendant la cause de ce chemin de fer, écrivait:

"Le chemin de fer de l'intérieur mettrait en valeur des richesses minières, forestières et cynégétiques comme il n'en existe probablement nulle part entre Amqui et Gaspé (par le littoral), il ferait pour le développement de ce ma-

gnifique port naturel, qui est lui-même le centre géographique de toute l'économie gaspésienne, plus que la ligne du littoral ne pourra jamais faire. Il aiderait au développement de l'industrie de la pêche. A condition de ne pas trop s'éloigner de la côte, il ouvrirait à l'agriculture une région d'excellente terre qui, si j'en crois des données recueillies au cours de vacances passées pendant une quinzaine d'années consécutives parmi les pêcheurs et dans les presbytères de la côte, pourrait facilement contenir de 50 à 75 paroisses rurales de dimensions ordinaires".

Requête des Gaspésiens

La Gaspésie est, évidemment, pourvue de ressources naturelles. Elle ne parvient cependant pas à nourrir sa population dont l'excédent doit sans cesse émigrer aux quatre coins de l'Amérique. Elle souffre, il va sans dire, plus que toute autre partie du Canada, du chômage qui sévit depuis trois ans. Or, la construction d'un chemin de fer intérieur lui permettrait de traverser l'ère de prospérité sans précédent. Grâce à cette amélioration nécessaire à la mise en œuvre de ses immenses ressources, elle contribuerait, plus que pour sa part, à la prospérité de la province et du Dominion.

Représentants du peuple, ministres, gouvernements, qui secourez, non sans raison, les autres parties du pays, qui votez, non sans raisons non plus, des millions et des millions pour le chômage, les requérants, c'est-à-dire tous les Gaspésiens et tous ceux qui ont à cœur le développement économique de cette intéressante partie du pays, vous suppliez de donner enfin à la Gaspésie les 145 milles de voie ferrée qui sont absolument indispensables à son expansion!

Louis LÉTOURNEAU

Mont-Louis, 5 mai 1933.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mardi 9 mai

— 7 h. 30 CKAC. M. le Dr Albert LeSage, professeur à la Faculté de médecine et président du conseil médical de l'hôpital Notre-Dame, parlera à ce poste de l'enseignement clinique médical, sous les auspices de l'Université de Montréal.

L'Heure provinciale

— Programme varié avec le concours de Mme Labrosse-Lortie, soprano, Mlle Yvonne Cardinal, mezzo, Katherine Gallery, pianiste, M. Roger Saint-Jacques, baryton, et le septuor de l'Heure provinciale, à 8 heures, à CKAC.

8 heures, causerie: "Visites chez quelques colons de la rivière Solitaire": Mlle Marie Lefranc. 8 heures 15: Concert. 10 Le Freischütz, (ouverture), de C. M. von Weber, par le Septuor de l'Heure provinciale; 20 chant: a) Roméo et Juliette, (Sérénade no 12); "Que fais-tu, blanche tourterelle", de Ch. Gounod; b) Chant Indou, de Bemberg, par Mlle Yvonne Cardinal. 30 Piano: a) Prélude op 3, de Liszt; b) Etude op 2, no 1, de Scriabine, par Mlle Katherine Gallery; 40 chant: a) Nocturne, de César Franck; b) Cantique à la Vierge, extrait de "Sœur Béatrice" d'Ellen Kullmann, par Mme Labrosse-Lortie; 50 Scherzo de "Songe d'une nuit d'été", de Mendelssohn, par le Septuor de l'Heure provinciale; 60 chant: a) Bois épais, de Lully; b) Sur l'eau, de Grieg, par M. Roger Saint-Jacques; 70 Danse hongroise no 1, de J. Brahms, par le Septuor de l'Heure provinciale.

— 8 h. WABC. Mary Eastman, soprano, sera la vedette du pro-

gramme et chantera des pièces de Mendelssohn, Granados, Leroux et autres.

— 10 h., Concert par la symphonie de Hamilton ou de Winnipeg, sous les auspices de la C.C.R.

— 10 h. 30, WEA. Grand concert symphonique sous la direction de Walter Damrosch. Les détails manquent.

— 10 h. 45, WABC. Le concert Columbia irradié sous la direction de Howard Barlow sera entièrement composé de pièces de César Franck: les Eolides, et le premier mouvement de la Symphonie en ré mineur.

Mercredi 10 mai

— 3 heures, WABC. Son Excellence M. Charles A. Davila, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Roumanie aux Etats-Unis, portera la parole et parlera de la fête nationale roumaine.

— 6 heures 45, CKAC. Le R. P. Chagnon, S.J., parlera de la doctrine sociale catholique à la dernière émission de l'Ecole sociale populaire. La série des émissions reprendra l'automne prochain. D'ici là quelques causeries seront données à des dates diverses.

"Une heure près de vous"

— 10 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

11 heures, CKAC et CHLP. La Commission canadienne de la Radio fera entendre au cours du programme "Une heure près de vous" des pièces de Strauss, Massenet, Tchaikowsky, d'Hardelot, Grieg et autres. Les artistes suivants les interpréteront: Anna Malenfant, mezzo-contralto, Paul-Emile Corbeil, basse, et Gaston Nolin, ténor. M. Robert Choquette, poète, lira quelques poèmes.

LA PAGE FÉMININE

LETTE DE FADETTE

Attendez... c'est un mot qui semble s'allonger, il évoque tout un monde d'impressions diverses et contradictoires: on attend dans la joie, on attend dans l'inquiétude et l'angoisse, on attend dans l'impatience fiévreuse ou l'on attend en voulant immobiliser les heures.

L'attente... mais c'est la peine du purgatoire: la certitude du salut et l'attente douloureuse de la délivrance. Ainsi, on passe sa vie à attendre, et par delà la mort on attend encore!

Ces réflexions me viennent pendant que j'attends selon toutes les règles connues de l'attente impatiente: chaque seconde est longue comme une minute, et à mes yeux fixés sur l'horloge, la grande aiguille ne semble pas bouger!

Pour me distraire, j'ai regardé dehors: toutes les choses attendent sous le ciel sombre et enveloppées de voiles de pluie. Elles attendent le soleil, la chaleur si tôt disparue, elles attendent le printemps fantasque qui a interrompu son travail pour se cacher Dieu sait où!

Et par le vaste monde tous les peuples attendent! Ici, que les accords se fassent, là, que les désaccords se déclanchent: partout, les hommes, inquiets, espèrent qu'une amélioration sortira de l'attente universelle qui use les patientes et les courages.

Car cela s'use, le courage! Les héros seuls sont indéfectibles et je me demande si les héros sont l'exception?

Je ne le crois pas; puisque le monde tient bon, c'est qu'il est supporté par tous les courages humains, le vôtre, le mien, chacun de nous apporte sa part et cette masse de courages réunis forme la grande Force du monde.

Et le courage, lui, de quoi est-il fait? Il s'appuie d'abord sur la Foi. Croire en Dieu qui gouverne le monde et nous aime, c'est avoir la certitude d'être supportés et secourus à temps.

Le courage est aussi la foi en soi-même. Croire en soi, c'est ne jamais abandonner la partie et lutter sans se lasser contre les obstacles; c'est aimer la vie et vouloir faire de sa vie une belle chose.

Le courage est fait également de dignité et de fierté. Présenter un front serein, ne jamais se plaindre, garder et exprimer son espoir, voilà qui fortifie notre force et la communique aux autres.

Non, les vaillants ne sont pas les exceptions dans ce monde où tant de souffrances sont réservées à chacun de nous.

Je croisais plutôt que l'exception, ce sont les êtres désarmés, passifs, ceux qui se laissent porter par la vie, ici ou là, sans tenter de se diriger ou de résister.

Ces pauvres âmes molles sont condamnées à la stérilité parce qu'une faiblesse profonde et incurable ne leur permet ni les résolutions fortes ni un effort soutenu.

Quelle plaie morale lamentable que l'absence de volonté qui arrache à un être intelligent et raisonnable cet aveu humiliant: "Je ne sais pas vouloir, c'est plus fort que moi!"

Cela signifie: je suis le sujet asservi de ceux qui ont plus de volonté que moi, je suis l'esclave de mes passions, je dépend absolument de mon imagination, de mes nerfs, de ma sensibilité.

Quelle condition misérable! C'est une vie affaiblie et passive, un être humain y subit tout dans les révoltes et les regrets impuissants.

Il est livré sans défense aux ennemis de dehors et à ceux du dedans, plus redoutables encore.

S'il y avait des écoles d'énergie, je voudrais y envoyer toutes mes sœurs gémisantes, tristes, inertes et inutiles!

Mais il serait peut-être trop tard. C'est quand il est tout petit que l'enfant doit être formé à l'acceptation sereine de l'inévitable, à la résolution forte, à la résistance utile, à l'effort persévérant.

O mères, donnez à vos enfants cette volonté qui les fera libres et forts. Que vos leçons soient illustrées par vos exemples et elles seront efficaces.

FADETTE

Au théâtre

ATHALIE

Leurs Excellences, Nosseigneurs Limoges, Langlois et Desmarais, un grand nombre de prêtres, de religieux, de laïques, ont assisté hier soir à la représentation d'Athalie donnée par les élèves actuels du Collège de Saint-Laurent, en l'Auditorium de cette institution.

Plusieurs fois il nous a été donné d'entendre ce chef-d'œuvre de Racine interprété par des élèves de collèges, de convents ou d'écoles de diction dont il nous a fallu, chaque fois, applaudir les succès. Mais nous ne nous souvenons pas de nous être trouvés en face de pareils décors, de costumes à l'aspect plus somptueux. La vaste scène de l'Auditorium du Collège de Saint-Laurent se prêtait on ne peut plus à un tel déploiement; directeur artistique et metteur en scène ont parfaitement su en tirer parti et l'unique décor exigé par la représentation d'Athalie a été, hier soir, le plus splendide, le plus digne de ce qu'il représentait: un vestibule de l'appartement du grand-prêtre, dans le temple de Jérusalem.

Ce qui fait de la représentation d'Athalie, à Saint-Laurent, une organisation d'un caractère unique, c'est qu'on a mis à contribution tous les talents paroissiaux: en effet, d'habiles couturières et dessinatrices ont confectionné les costumes qu'elles ont taillés dans des tissus aux tons orientaux, ou dans de riches satins selon les personnages qui devaient les revêtir; d'autres artistes ont exécuté les diadèmes en cuivre repoussé incrustés de pierres chatoyantes; un architecte bien connu, ancien élève de Saint-Laurent, M. Lucien Parent, a dirigé le décor de la scène, merveilleusement secondé par une "première médaille" de l'Ecole des Beaux-Arts. Toutes ces circonstances qui ont contribué au grand succès d'Athalie font honneur à la ville de Saint-Laurent qui devient de plus en plus intéressante et populaire, surtout depuis la construction du superbe Auditorium, centre désormais d'événements artistiques du plus haut ton.

Cent cinquante voix, soprani, alti, ténors, barytons, basses choisis parmi les quelques six cents élèves du Collège de Saint-Laurent, ont rendu brillamment les fameux chœurs de Mendelssohn, sous la direction de M. J.-J. Goulet, et ont été accompagnés par un orchestre de trente-cinq musiciens.

La chose la plus extraordinaire de cette représentation d'Athalie réside dans le fait que les rôles féminins comme les autres ont été rendus, sans le moindre soupçon de ridicule, par les élèves du Collège Saint-Laurent. Josabeth, femme du grand-prêtre, Salomith, sœur de Zacharie, et Athalie elle-même ont été personnifiées de façon si heureuse que, n'eût été la voix plus virile de cette dernière, on n'aurait jamais pu, sans le savoir, deviner que des hommes jouaient ces rôles de femmes. Même, n'est-il pas permis de douter de la voix harmonieuse et douce de cette Athalie furieuse que devait être la veuve de Joram et la grand-mère de Joas? Les autres rôles ont aussi donné toute la satisfaction à laquelle on peut s'attendre de jeunes collégiens pris par des études sérieuses et qui n'ont pas le temps de consacrer à l'art les longues heures qu'y passent les professionnels. Un hommage très sincère doit aller au professeur de diction, le R. P. Emile Legault, pour la perfection relative obtenue chez ces jeunes élèves: cette perfection même et l'enthousiasme presque religieux des nombreux auditeurs qui ont fait salle comble aux trois ou quatre représentations qui ont eu lieu depuis la semaine dernière sont la plus belle récompense apportée au long et fatigant travail que s'est imposé ce jeune religieux.

Actuellement aidé par les RR. PP. Paul-Emile Houle et Jean de Montigny, tous de la Congrégation de Saint-Croix.

Honneur aussi aux interprètes qui furent: Marcel Bélanger, dans le rôle de Joas; Edgar Tessier, (Athalie); François Lavigne (Joas); Bernard-A. Gratton, (Josabeth); Bertrand Turcotte, (Zacharie); Gaston Payette (Salomith); Elzéar Hamel (Abner); Henri LeTallier (Ismahel); Pierre-Paul Turcotte (Mathan); Maurice Groulx (Nabal).

Il y aura encore deux matinées pour la représentation d'Athalie: le mercredi 10 mai, à 2 heures, 30, aura lieu l'assemblée mensuelle des dames patronnesses de l'Hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, en vue de la partie de cartes qu'elles organisent pour le mercredi 17 courant. Toutes les bienfaitrices et amies de l'œuvre sont invitées à la réunion du 10, et le public est prié de se rendre en grand nombre à cette dernière partie de cartes de l'année au profit de l'œuvre des convalescentes, qui aura lieu à 2h. 30 le mercredi 17.

Les corsages sont plus élaborés



à l'Auditorium du Collège Saint-Laurent, jeudi et samedi après-midi, ainsi qu'une dernière soirée, le lundi 15 courant. Nous sommes sûrs que la vaste salle se remplira de nouveau; car il n'est pas permis, quand on a à cœur de se retremper l'esprit aux vieilles beautés classiques, de manquer volontairement un spectacle aussi prestigieux, aussi imprégné du captivant parfum du lointain Orient, aussi digne du grand génie racinien.

J. M.

Chez les convalescentes

Mercredi après-midi, 10 mai, à 2 heures, 30, aura lieu l'assemblée mensuelle des dames patronnesses de l'Hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, en vue de la partie de cartes qu'elles organisent pour le mercredi 17 courant. Toutes les bienfaitrices et amies de l'œuvre sont invitées à la réunion du 10, et le public est prié de se rendre en grand nombre à cette dernière partie de cartes de l'année au profit de l'œuvre des convalescentes, qui aura lieu à 2h. 30 le mercredi 17.

Les Amicales Féminines

LE BUT DES AFACC

Le but d'une action raisonnée s'orientant vers la fin proposée et toute organisation de mérite doit apporter la synthèse des points qui relient son but, son action, à sa fin.

Les AFACC sont un modèle du genre, un enthousiasme sincère nous incite à louer la beauté et l'a-propos de leurs activités. En regardant la vigueur avec laquelle le printemps rend à la nature son abondance de sève, nous sommes tentées de lui apporter comparativement le travail fertile en renouveau et si grand en promesse que poursuivent les AFACC; tous deux font œuvre de vie et de survivance. Les AFACC montrent la bienfaisance d'une action nécessaire, réfléchie et ordonnée; elles souhaitent le bien, chez la jeune fille, chez la femme, chez la mère; dans la famille comme dans la société. Au sujet de l'action sociale catholique, Pie XI disait: "Ce qui fait que l'on manque de résultat pratique, c'est qu'on ne sait pas s'unir."

Les AFACC ont donc voulu réunir pour mieux soutenir et soutenir pour réunir. Elles veulent le bien chez la jeune fille, en lui gardant contact avec son convent et ses religieuses dont l'influence peut encore être un facteur de bonne orientation de vie et de formation.

elles ménagent les rapports fidèles des amies d'enfance, facilitant la rencontre occasionnelle de celles que des circonstances de temps et de lieux devaient séparer. Les réunions d'anciennes sont venues donner à chaque année ce que le pensionnat réservait à chaque jour: les liens intimes et précieux d'une bonne camaraderie avec l'enthousiasme que l'on échange pour des raisons de bien et de beau.

(1) Les AFACC ont veillé à ce que la vie du souvenir se répande davantage et, par là, se conserve: elles ont donc, à cette fin, favorisé la venue de nouvelles amicales dans les anciens convents.

Elles veulent le bien chez la femme. La femme est cet être d'exception qui fait et défait la société, elle sait élever ce qu'elle désire ennoblier et attirer à ses fins ce qu'elle a décidé de conquérir. La femme est à la base des actions où le cœur est intéressé. Il importe de le bien diriger, ce cœur féminin et de mettre son influence au service des causes d'idéal, de charité et de bien social.

(2) Elles ne pourraient rien entreprendre de plus propice à cette heure où le monde s'organise aussi bien pour la perte que pour le rachat des lois sacrées de la morale que de préparer sous une forme précise la défense et la protection du foyer et de la famille.

Les AFACC assurent la conservation des principes fondamentaux de la religion, en donnant à la femme la juste conception de son devoir et de ses forces, en tant qu'unité et au point de vue collectif. Elles veulent le bien dans la famille.

(3) Le rayonnement du foyer par le Christ. Leur action se tourne davantage vers le foyer chrétien, centre de la vie heureuse, de la vie salutaire. Qui donc gardera au foyer son atmosphère de bonheur, son rayonnement de lumière dans la vie individuelle, familiale et sociale? Nul autre que la femme, puisqu'elle en est l'âme et la gardienne! Les AFACC feront donc comprendre à la femme toute la beauté de son rôle d'épouse, de mère, de compagne et d'éducatrice.

Elles guideront ses activités dans le foyer et dans la société en l'assurant de la direction sûre et compétente, nécessaire à toute initiative pour être conduite à bonne fin. Chaque femme verra donc, chez elle, dans son foyer, et par elle dans la société, le rayonnement de la vie chrétienne, irradié par son action opérée dans le Christ.

Le Théâtre des Petits les 27 et 30 mai

Le studio du Théâtre des Petits ressemble à une ruche d'abeilles; on y travaille matin, midi et soir. Les spectacles annoncés pour la matinée du 27 mai et du 30 au soir ne céderont en rien à ceux de la saison dernière et auront lieu dans la grande salle du Gesù, rue Bleury. Voici quelques-uns des morceaux au programme: La Cigale et la Fourmi; Blanc et Noir...; L'Éducation des Poupees; Jean qui rit et Jean qui grogne, etc. Ils seront interprétés par des enfants dont le talent et le caractère se prêtent indéniablement au rôle qu'on leur

"Le mange et dors bien maintenant"

Recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham aux Femmes Faibles



"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a amélioré ma santé, en général, et m'a fortifiée. Mes nerfs sont mieux et je suis en forme. Je mange et dors bien. Contente de recommander ce remède aux autres femmes." — MME MAXINE SAUVE, CASIER 51, Martintown, Ontario.

confie. Mlle Camille Bernard a toujours fait part d'un doigté et d'un jugement sûrs pour faire des distributions comme il convient. D'ailleurs un critique sérieux et sévère, le faisait remarquer en ces termes: "Mlle Camille Bernard a pu distribuer à chaque membre de sa nombreuse petite troupe le rôle qui lui convient exactement et ce qui fut remarquable, l'autre soir, c'est que l'on ne pouvait s'imaginer que le rôle distribué à l'un, aurait pu s'adapter aux moyens, et au physique de l'autre".

Petits et grands, songez dès à présent à faire les économies nécessaires pour être en mesure de retenir dès la semaine prochaine votre fauteuil que vous souhaitez être le plus avantageusement placé, le jour du spectacle. Malheureusement on attend toujours à la dernière minute. C'est une mauvaise habitude, et c'est l'auditeur qui y perd.

Neuvaine de réparation

Aujourd'hui, 9 mai, dernier jour de la Neuvaine de réparation, au monastère de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont. Cet après-midi, de 2 à 3 h., les Dames de Ste-Anne de la paroisse Ste-Cécile feront un pèlerinage; celles de Ste-Philomène de Rosemont suivront, de 3 à 4 h. A l'office du soir, à 8 h., clôture de la Neuvaine, sermon par le R. P. Barille, O.P. La chorale de N.-D. de Grâce, sous la direction de M. Charbonneau, chantera le Salut solennel et le R. P. G. Briën, O.P., donnera la Bénédiction du T. S. Sacrement.

EATON

NOUVEAU NETTOYEUR ELECTRIQUE Eatonia



Venez en voir une démonstration

2.50 DE DEPOT

et 12 versements mensuels de 3.30

39.50 au comptant

Au détail

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

HIS MAJESTY'S "Les Brigands"

Mme JEANNE MAUBOURG-ROBERVAL Mme GENEVIEVE DAVIS-LEBEL M. LIONEL DAUNAIS

Billets à La Société Canadienne d'Opérette 374 rue St-Denis - Harbour 2183

Ecoles Ménagères Provinciales

Ce soir, à 7 h. 30, aux Ecoles Ménagères Provinciales, 461 est, rue Sherbrooke, la leçon de diète portera sur les fruits. La pratique illustrera la théorie sur les différentes manières de servir les pommes, poires, pêches, oranges, bananes, pamplemousses, etc.

Notre Grande Vente Annuelle de TAPIS

ORIENTAUX

Les plus grands spécialistes en tapis au Canada vous reviennent, cette année encore, avec des Aubaines remarquables à des prix non moins remarquables. Ces luxueux tapis, produits d'artisans de grand talent, offerts durant cette vente, représentent un groupe à prix qu'il vous est rare de trouver. Lisez plutôt.

Carpets INDO-SAROUK

9 pieds x 12 pieds, rég. \$295.00

139.50

TAPIS PERSES

Laine soyeuse et très serrée. Environ 3 pds x 2 pds.

TAPIS PERSES

Laine soyeuse et très serrée. Environ 2 1/2 pds x 4 pds.

7.50

11.95

CETTE VENTE D'AUBAINES COMMENCE DEMAIN

H. LALONDE & FRERE, Limitée

4800, AVE DU PARC, ANGLE VILLENEUVE

Une rue au nord de l'avenue Mont-Royal.

Feuilleton du "Devoir"

Dettes sacrées

par ANNE MOUANS

19. (suite)

C'est inexplicable! Il me semble que rien n'assourira ma soif de bonheur! Je n'avais pas fait un mariage d'inclination. Oh! non... mon mari était un galant homme, bien de sa personne, incapable d'infirmité! Je l'avais jugé avant de l'épouser; mais son goût des voyages me plaisait. Tant de choses nouvelles m'émerveillaient, surtout ce mouvement perpétuel qui ne laisse jamais une heure de réflexion! J'aurais juré que je faisais provision de joie. Aujourd'hui, il ne m'en reste rien, rien! Je m'agite dans le vide.

et j'appelle de nouveau... quoi? pouvez-vous me le dire, mademoiselle Trémier?

Accoudée à la table, la jeune veuve fixait sur Monique un regard brillant d'une intense et poignante curiosité.

— Je lis votre pensée; vous-même demandez pourquoi je pose cette question à une fille plus jeune que moi. Peut-être est-ce parce que vous devez appartenir à un milieu très différent de celui où j'ai vécu, et puis, dès que je vous ai vue, vous m'avez conquise.

Monique eut un joli sourire, plein de réserve.

— C'est très flatteur, chère Madame; mais je crains que vous ne vous prépariez une nouvelle déception: je me sens incapable de résoudre des questions aussi complexes et aussi personnelles.

— Ah! ah! Mes confidences vous étonnent. Je vous prie de croire que je ne les prodigue pas à tout venant. Je parle devant vous parce que je suis certaine que vous pouvez me comprendre, malgré vos protestations. Voyons, vous n'avez pas cette tournure d'esprit morose qui nie l'existence du bonheur ici-bas. Il existe, il passe dans toute vie humaine, ne fût-ce que pendant une heure, une minute.

D'un geste désinvolte, Roxane avait allumé une cigarette; à travers le nuage bleu des premières bouffées, elles crûrent voir qu'une lumière intérieure irradiait le beau visage de Monique.

— Il a passé chez vous! dit-elle.

— Oh! si peu de temps!

Monique avait cru revoir, sur une route champêtre, éclairée d'un beau coucher de soleil, une jeune fille entraînée par un rustique attelage et

pressant sur son cœur une rose aux reflets sanglants.

Avide, Roxane s'empara de son aveu.

— Donc, vous savez... Quoi, vous voulez partir, déjà? Non; pas avant de m'avoir dit.

— Quoi donc?

— Ce qui nous rapproche le plus du bonheur.

— Aimer et s'oublier soi-même, jeta Monique... Mille regrets, chère Madame; je ne puis rester d'avantage aujourd'hui, je suis attendue.

— C'est fâcheux! mais nous reprendrons l'entretien, bientôt, j'espère. Si j'étais sûre de vous trouver chez vous...

— J'y suis bien rarement, mes courses m'appellent au dehors tout le jour.

— N'importe, j'essaierai; au revoir, belle Minerve!

Demeurée seule, Roxane jeta sa cigarette, réfléchit un peu et résuma ses impressions. "Je doute qu'elle et moi donnions le même sens et la même valeur au mot aimer. Pour elle, le sentiment qu'il évoque a quelque chose de profond, d'absolu."

... Cette belle fille ne doit pas connaître les demi-mesures! Quant à s'oublier... s'oublier en amour! Chacun y cherche son propre bonheur... S'oublier pour celui qu'on aime! Vieux cliché! Cette Monique est partie trop tôt! Je ne sais que faire de la fin de la journée."

Le soir, M. Volina, un petit homme tout rond avec une belle mouche grise, trouva sa fille dans une toilette peu appropriée à un paisible tête-à-tête, après le dîner.

— Tu sors? dit-il.

— Toi aussi, papa; nous allons à l'Opéra.

— Ah! non, merci; je suis fatigué.

— Ou bien ennuyé, parce que tu as perdu une grosse somme au cercle. La musique te fera du bien.

— Autrefois, tu n'y tenais pas du tout, à la musique.

— A présent, j'aime tout ce qui est bruit, mouvement, ce qui me donne l'occasion de m'agiter.

Enfin libre, Monique prit le métro et gagna le quartier de l'Etoile.

Mme Durollet y gardait un élégant pied-à-terre. Cette fois, la chère cousine ne venait pas de sa maison

de Lyon, mais bien des bords du Loir; elle apportait des nouvelles et comme un parfum de la petite patrie, douce et fleurie, où Monique avait beaucoup vécu et souffert. Dans son cœur, en ce moment, c'étaient les tendres souvenirs qui dominaient. Ah! la maison délabrée avec ses vastes pièces, à peine meublées, le parc abandonné, témoins de sa joyeuse enfance, et son adolescence contrainte, puis de sa jeunesse inquiète et attristée; les reverses-elles jamais? Dans quelques instants, elle allait au moins recueillir de précieux détails sur la vie que menaient les siens. La bonne cousine saurait parler de tout et de tous... un seul nom ne serait pas prononcé entre elles! Hortense de Casteval, qui avait si crânement défendu son bonheur contre l'indignation du comte Gérard, éprouvait une insurmontable frayeur à la pensée que cet austère représentant

des vieilles traditions pourrait un jour l'accuser de s'être faite la complice de Luc. Bien certainement, ce n'était pas de sa bouche

que le jeune homme avait appris l'adresse de Mme Lisé Perrin! Pour la centième fois, peut-être, Monique éprouvait une surprise attendrie devant cet instinct d'amoureux qui avait guidé Luc et lui avait fait découvrir le minuscule appartement.

A intervalles irréguliers, une carte arrivait, carte illustrée portant le nom de Monique et, à l'endroit réservé pour la correspondance, deux initiales. Qu'elle vint de Mrselle, de Bizerte ou de Bougie, cette carte banale, c'était le rappel constant qui défiait le temps et l'absence. A chaque nouveau message, une lutte s'élevait dans le cœur de Monique: sa volonté faiblissait devant l'espoir frémissant, prêt à tout envahir, puis cet élan de jeunesse venait se briser contre une barrière infranchissable: la promesse faite à son père!

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 423, rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), directrice: propriétaire: Georges Pelletier, directeur-gérant.

LA VIE SPORTIVE

Joe Savoldi a triomphé de Meyers

Jumping Joe Savoldi, le vainqueur de Jim Landon, a créé une excellente impression hier soir à l'Arena Mont-Royal dans son match contre Freddie Meyers, qui constituait la principale attraction de la séance des promoteurs Riopel et Létourneau et tous les fervents de la lutte ont été unanimes à reconnaître que l'athlète italien possède toutes les qualités nécessaires pour faire un champion et il serait intéressant de le voir aux prises avec Joe Maciewicz, Jim Browning, Gus Sonnenberg, Henri Deglane et les autres étoiles de l'arène.

Savoldi est sûrement un athlète de tout premier ordre. Rapide et connaissant bien toutes les prises du genre libre, l'Italien est continuellement en action. Il ne cesse d'attaquer son rival et sur la défensive il sait sortir d'une mauvaise position, mais hier soir il n'a pu être par donner la pleine mesure de ses forces, car Freddie Meyers n'était pas de taille à faire face à Jumping Joe et le vainqueur de Landon a pris deux chutes consécutives, la première en 29 minutes et 51 secondes, puis la seconde en 11 minutes et 41 secondes. La première chute a été obtenue à l'aide de la fameuse savate ou coup d'âne et la seconde par le coup de bélier suivi d'un écrasement général.

L'Italien a présenté un coup nouveau hier soir lorsqu'il tomba Meyers pour la première fois alors qu'après avoir fait un bond de plusieurs pieds et le corps dans une position parallèle au matelas, il lança ses deux pieds à l'estomac de Meyers et celui-ci alla choir sur le tapis. Savoldi sait également bien appliquer le coup de bélier et sait faire suivre son coup. C'est un artiste du genre libre et les fervents de la lutte à Montréal seraient heureux de le voir de nouveau à l'œuvre.

Yvon Robert a fait hier soir les frais de la semi-finale avec comme adversaire le puissant et redoutable russe Matros Kirilenko, qui réussit à lui coller les épaules malgré sa vive et courageuse opposition. Ce combat était pour Robert une des plus dures épreuves de sa carrière, car on dit que Kirilenko est la barrière finale que doivent franchir les jeunes pour être complètement admis parmi les champions.

Voici le résultat des rencontres d'hier:

Fred Moran, 185 livres, et Louis Lowe, 196, annulé, 15 minutes.

Reddy Laditz, 222 livres, et Al Mercier, 205, annulé, 20 minutes.

Jack Manuel, 205, bat George Saunders, 203 livres, 1 chute, 16.35.

Matros Kirilenko, 217 livres, bat Yvon Robert, 215, 1 chute, 21.35.

Savoldi, 202 livres, bat Meyers, 205, 2 chutes, 11.40 et 29.50.

Initiative sportive

Le Syndicat des employés du chantier municipal aura son équipe de balle au camp qui portera ses couleurs dans l'Association sportive du Parc Laurier. La première partie aura lieu dimanche prochain sur ce terrain. M. Alfred Charpentier, président du Conseil central des Syndicats catholiques, a accepté de lancer la première balle. Notre syndicat est le seul, dans tout le travail organisé de cette ville, à posséder une équipe dans une ligue régulière. Cette heureuse initiative est due aux membres de l'incinération qui en ont fait la suggestion à sa réalisation. Presque tous les joueurs sont des membres de notre syndicat. De plus amples renseignements seront fournis à l'assemblée régulière du syndicat, mardi le 9 à 8 h. précises. D'autres rapports importants seront également soumis. Que tous les membres soient présents.

Syndicat du chantier municipal

L'équipe de baseball du Syndicat du Chantier municipal — le seul club de baseball d'une union ouvrière de cette ville — débute cette année dans l'Association sportive du Parc Laurier, où elle jouera les parties de ligue telles que cédées. Comme plusieurs dimanches sont libres, ce club rencontrera n'importe quel club receveur. On obtiendra tous les renseignements désirés en téléphonant au gérant, M. Bouchard, Crescent 6918. Plusieurs engagements sont déjà en perspective. Les autres clubs qui voudraient rencontrer cette équipe feraient bien de téléphoner immédiatement.

Le "Big-Six"

Fred Schulte, le voltigeur des Sénateurs, s'est trouvé à l'aise hier à St-Louis et a tapé quatre fois en six essais pour reprendre la tête de la ligue américaine en augmentant sa moyenne de 22 points.

Sam West et Chapman ont aussi amélioré leur position tandis que dans la Nationale, Traynor, le seul du trio au travail, a perdu 20 points contre les Braves.

Schulte, Sénateurs 21 21 32 395
Hartnett, Cubs 21 23 10 28 384
West, Browns 22 89 14 34 382
Chapman, Yankees 15 35 13 379
Frederick, Dodgers 17 34 7 20 370
Traynor, Pirates 18 75 9 27 360

BASEBALL AU STADIUM

Demain Jersey-City à 4 P.M.

Prix: Populaires, 50c.
Grande estrade, 75c; Loges, \$1.25.

Les Royals ont eu raison des Orioles

Le club de baseball Montréal a remporté la série complète sur les Orioles de Baltimore et est maintenant en deuxième position dans la course au championnat de la Ligue Internationale. Hier après-midi, les Royals ont remporté les honneurs de la victoire en triomphant du Baltimore par un résultat de 5 à 2, comptant ainsi leur cinquième victoire consécutive.

Lester Sweetland a lancé toute la partie pour le club local hier et a pu enregistrer sa première victoire de la saison. Le lanceur du Montréal accorda huit coups réussis à ses rivaux mais fut très solide dans les moments critiques.

La victoire du Montréal fut assurée à la huitième manche lorsque les hommes de Doc Gautreau enregistrèrent tous leurs points à la suite d'un ralliement. Nos hommes frappèrent six fois en lieu sûr au cours de cette manche et croisèrent cinq fois le marbre.

Les visiteurs mirent quatre lanceurs dans la boîte au cours de cette rencontre et Regan et Ripple, qui vinrent au bâton par la suite, cognèrent les balles en lieu sûr, et Tate, qui frappa pour un deux buts, fit compter deux points. Sweetland eut un coup simple et deux autres points furent mis au crédit du Montréal.

Les Royals commenceront une série de quatre parties avec les Skeeters de Jersey City aujourd'hui et le gérant Shaughnessy espère voir ses hommes continuer dans la voie du succès.

Résultat détaillé de la partie:

BALTIMORE		ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Akers, c.	4	1	1	2	0	0	0
Sand, 3b.	4	1	1	2	4	0	0
Arlet, c.	2	0	0	0	0	0	0
Boyle, c.	4	0	0	0	0	0	0
Clebaugh, 1b.	4	0	0	1	1	0	0
Soeters, c.	4	0	0	1	1	0	0
McGowan, c.	4	0	0	1	0	0	0
Heffner, 2b.	3	0	0	0	0	0	0
Gaston, r.	4	0	0	0	0	0	0
Melson, l.	3	0	0	0	0	0	0
Tauscher, l.	0	0	0	0	0	0	0
Cantrill, l.	2	0	0	0	0	0	0
Smythe, l.	0	0	0	1	0	0	0
Total	33	2	8	24	14	1	0

MONTREAL		ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Goldman, c.	4	0	2	2	0	0	0
Walker, c.	5	0	2	0	0	0	0
Gautreau, 2b.	5	0	2	0	0	0	0
Roettger, 1b.	4	1	1	1	0	0	0
Regan, c.	4	0	3	1	0	0	0
Smith, 1b.	1	0	0	0	0	0	0
Gladi, c.	0	0	0	0	0	0	0
Ripple, c.	4	1	1	5	0	0	0
Rickering, 3b.	4	1	2	0	5	0	0
Grabowar, 1b.	4	0	0	1	0	0	0
a-Silver	0	0	0	0	0	0	0
McMichael	0	0	0	0	0	0	0
Thayer, l.	4	0	0	0	0	0	0
Sweetland, l.	4	0	1	0	5	0	0
Total	37	5	15	27	16	0	0

a-trappe pour Grabowski dans la 7e.
b-courant pour Silver dans la 7e.
b-courant pour Regan dans la 8e.

Résultat par manches:

Baltimore 000002000-2
Montréal 00000005x-3

Points comptés sur coups de Sand, Clebaugh, Rickering, Tate 2, Sweetland 2, deux-butts, Sand; trois-butts, Goldman, Regan, Clebaugh, Tate; sacrifice, Heffner; double-jeu, Akers et Heffner et Clebaugh; laissés sur les buts, Baltimore 6, Montréal 10; buts sur balles, Sweetland 1, Melton 1, Smythe 1; retires au bâton, Sweetland 1, Melton 4; coups sûrs sur Melton, 9 en 6 manches (aucun de ceux dans la 7e); Tauscher, 4 en 1-3 manche; Cantrill, 2 en 0; Smythe, 0 en 2; lanceur perdant, Tauscher; arbitres, Hubbard et McCormick; temps, 1 h. 50.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE			
section nord			
Montréal	12	9	571
Rochester	12	9	571
Toronto	14	11	560
Buffalo	6	15	286
section sud			
Newark	13	8	619
Baltimore	14	11	560
Albany	9	13	409
Jersey City	8	12	400

LIGUE NATIONALE			
Pittsburg	14	4	778
New-York	12	7	632
St-Louis	11	10	524
Chicago	10	11	476
Cincinnati	8	10	444
Brooklyn	8	10	444
Boston	9	13	400
Philadelphie	6	13	316

LIGUE AMERICAINE			
New-York	14	7	667
Cleveland	13	8	619
Washington	13	8	619
Chicago	12	9	571
Détroit	10	11	476
Philadelphie	7	11	389
St-Louis	7	15	318
Boston	6	13	316

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE	
Jersey City à Montréal.	
Baltimore à Rochester.	
Albany à Toronto.	
Newark à Buffalo.	

LIGUE NATIONALE	
Pittsburg à Boston.	
Cincinnati à Philadelphie.	
Chicago à Brooklyn.	
St-Louis à New-York.	

LIGUE AMERICAINE	
New-York à Chicago.	
Boston à Cleveland.	
Washington à St-Louis.	
Philadelphie à Détroit.	

Les coups de circuit

Majeures, hier: Medwick, Cardinals; 1; Frisch, Cardinals; 1; Leslie, Giants; 1; Campbell, Browns; 1; Sewell, Sénateurs; 1; Boken, Sénateurs; 1.

Les meneurs: Gehrig, Yankees; 7; Ruth, Yankees; 5; Lazzari, Yankees; 3; Berger, Braves; 3; Hartnett, Cubs; 5.

Le total: Américaine 50; Nationale 61.

Grand total: 141.

Internationale, hier: aucun.

Total 116.

Les meneurs: Arlett, Baltimore; 7; McGowan, Baltimore; 6; Walter, Montréal; 4; Hoag et Cooke, Newark; 4; Sand et Heffner, Baltimore; 4.

Fred Moran fera face à Carl Van Wurden

Le promoteur Riopel a préparé une superbe séance de lutte entre lutteurs locaux pour jeudi soir prochain. Il est même allé plus loin: il a retenu les services du fameux lutteur mi-lourd, Fred Moran, champion de la Nouvelle-Angleterre, pour l'opposer à Carl Van Wurden dans la finale.

Il y a longtemps que Carl Van Wurden fait la pluie et le beau temps à Montréal, où personne ne semble pressé de se mesurer avec lui, pas même le champion Albert Beaucare, qui l'évite soigneusement. Pour montrer au public que Carl Van Wurden mérite un combat de championnat, le promoteur Riopel a décidé de l'opposer à l'un des meilleurs hommes de sa catégorie. S'il est battu, Beaucare sera invité à faire face à Moran. Si Van Wurden gagne, Beaucare pourra se mesurer avec lui.

Il y aura aussi un combat royal au programme de jeudi soir. Cinq lutteurs seront aux prises. Ceux-là seront Arthur Proulx, Fred Lebrun, Gérard Tremblay, Lucien Grégoire et Donald Stockton.

Le combat royal est un genre qui plaît énormément aux amateurs. Ceux que le promoteur Riopel a organisés à date ont tous remporté de beaux succès et celui de jeudi soir ne leur sera pas inférieur.

Trois autres rencontres qui promettent d'être excellentes seront aussi à l'affiche. On verra, par exemple, l'ancien champion du monde, Jean-Baptiste Paradis, lutter avec Eddie Marquette dans un combat de trente minutes. La semi-finale sera entre Aurèle Lebel et Remi Fontaine. Ted Bell et Roger Sauvageau lutteront dans une préliminaire de vingt minutes ou une chute.

Les séances du jeudi soir commencent à remporter de beaux succès. Maintenant que les amateurs de lutte ont pris l'habitude de se rendre à l'Arena Mont-Royal pour l'œuvre des talents locaux, ils ne peuvent plus s'empêcher d'admirer nos jeunes athlètes. Avec de bons lutteurs étrangers à ses programmes, le promoteur Riopel devrait faire un grand succès de ses soirées du jeudi.

Les parties dans les grandes ligues

Voici le résultat des joutes disputées hier après-midi dans les ligues majeures:

LIGUE INTERNATIONALE	
Jersey City	002101000-4 9 2
Toronto	00030031x-7 11 0
Rennas, McCloskey, Sullivan, Perkins, Strzelecki et Liebhardt; Heving et Hamlin.	
2e partie:	
Jersey City	0000020-2 4 2
Toronto	0023005-7 12 0
Strzelecki, Stark, Pipgras et Liebhardt; Heving et Marrow.	
Albany	000001000-4 14 1
Buffalo	000000000-1 7 3
Phelps et Campbell; Danning et Gould.	

LIGUE NATIONALE	
St-Louis	010000030-4 3 0
New-York	000000030-3 8 0
Wilson, Carleton, Johnson et Dean; Mancuso, Fitzsimmons et Uile.	
Pittsburg	00001001-3 9 0
Boston	000000000-0 3 1
French et Finney; Zachary et Hogan.	

LIGUE AMERICAINE	
New-York	200011021-7 12 1
Chicago	11010000-3 10 0
Brennan et Dickey; Lyons et Grube.	
Washington	020001000-10 20 2
St-Louis	21012000200-8 15 0
Thomas, Crowder, McAfee et Sewell; Ruel, Brown, Gray et Hadley.	

Association Américaine	
Toledo	000000011-4 10 1
Kansas City	000001000-3 8 0
Pearson, Lawson et O'Neil, Detore; Fette et Connolly.	
Louisville à Minneapolis; remise.	

Position des clubs:	
Milwaukee	11 6 647
Columbus	1 8 579
Minneapolis	9 8 528
Toledo	10 10 500
Louisville	9 10 474
Indianapolis	8 9 474
Saint-Paul	8 11 421
Kansas City	9 13 406

L'Association sportive du Parc Laurier

LIGUE AU PARC LAURIER

L'Association sportive du Parc Laurier vient de mettre la dernière main à son organisation qui est maintenant complétée. Cette association présentera aux habitués de ce losange de baseball de premier ordre qui rivalisera avantageusement avec ce qui se donne dans les autres parcs de la ville.

Quatre fortes équipes se disputent les honneurs du championnat: Joffre, Saint-Stanislas, Godin et Frères, Syndicat du Chantier Municipal.

Il y aura deux parties deux dimanches par mois et une partie les autres dimanches, afin de permettre aux clubs de rencontrer d'autres équipes sur d'autres terrains. Le président de la ligue, M. Delisle (Amherst 7820) ou le vice-président, M. Fleury (Cherrier 1496), accepte, dès maintenant, tous les engagements de n'importe quel club receveur.

L'inauguration de la ligue se déroulera dimanche prochain, le 14 mai, à 1 h. 30. Des invitations officielles ont été envoyées au député du quartier et aux échevins du quartier et des quartiers environnants. Deux parties seront jouées dimanche prochain: Joffre et St-Stanislas se mesureront dans la première, Godin et Frères et Syndicat du Chantier Municipal se rencontreront dans la seconde.

L'Association sportive du Parc Laurier mettra tout en œuvre afin d'attirer les spectateurs. Les résidents du quartier et des quartiers adjacents sont invités à se rendre en foule, à cet endroit, afin de prouver leur appréciation par leur présence et par leur encouragement, de l'effort louable de cette association pour promouvoir le bon baseball au Parc Laurier.

L'entraînement se terminera aujourd'hui

Les vedettes de la séance que présente Alex Moore demain soir, au Forum, mettront cet après-midi la dernière main à l'entraînement qui les aura préparés à la lutte et songent au repos de quelques heures qu'ils prendront avant d'entrer dans l'arène y chercher la victoire. Hier après-midi le plus fort coup donné chacun s'est dit confiant et ce n'est pas l'optimisme qui manquera le plus dans les factions opposées.

Billy Townsend et Billy Hogan, les rivaux du combat principal dans lequel ils chercheront mutuellement à s'exterminer avant la fin des dix rondes, ont fait le même travail hier après-midi, chacun tentant d'améliorer sa droite sur le sac de sable et sa gauche sur deux partenaires plus légers qu'eux.

Du train qu'ils sont allés hier, l'as de Vancouver et l'étoile new-yorkaise devraient fournir le meilleur combat que Montréal ait encore vu cette saison; et selon Wilbur Chevalier, le solide Canadien français, ils ne veulent pas que la semi-finale l'emporte en intérêt.

Chevalier, qui rencontre le brillant Algérien Albert Ladou dans un dix rondes, n'a pas mis le nez au gymnase depuis vendredi, le golf lui fournissant tout l'exercice qu'il croit devoir prendre. Après une heure de course hier matin il a déclaré que le reste de son entraînement se ferait au cinéma.

Ladou, qui a atteint son maximum de rapidité — et c'est par la vitesse qu'il veut triompher de Wilbur — est prêt lui aussi; la lecture l'occupe aujourd'hui et demain.

Bobby Lawrence qui, au troisième combat de dix rondes de la soirée, tentera de décrocher le championnat poids plume canadien contre Alan Poston, fait route vers Montréal en automobile et Moore l'attend cet après-midi. Bobby se prétend à son meilleur et sans plus d'entraînement il profitera de son séjour ici pour visiter la ville et ses environs.

Poston qui a fait un superbe début à Montréal il y a quelques semaines, est favorisé des connaisseurs qui l'ont vu à l'œuvre mais si la réputation de Lawrence n'est pas surfaite c'est une bataille en règle que l'on doit attendre.

Un des locaux les plus intéressants qui soient, Johnny Keller, est prêt lui aussi à sauter dans le rond contre l'Irlandais Doyle, à une préliminaire de six rondes. En lever de rideau, Armand Martin fait lui aussi six rondes contre Harry Gerson, le fort coigneur hébreu.

Les fausses valeurs aux Etats-Unis

Washington, 9 (S.P.A.) — Le Sénat a adopté le projet de loi présidentielle pour protéger l'épargne contre les fausses valeurs. Le projet, que la Chambre des représentants avait approuvé, sera maintenant soumis à une conférence pour la coordination de certains amendements.

Les deux Chambres ont été d'accord pour adopter une clause en vertu de laquelle les émissions de valeurs devront être enregistrées à la Commission fédérale du commerce et les compagnies émettant des valeurs devront fournir à la Commission toute la documentation nécessaire sur leur compte. Un amendement adopté par le Sénat rendrait les autorités des compagnies criminellement responsables des déclarations faites à la Commission. De plus, le Sénat a adopté un amendement pour permettre l'institution d'un organisme pour négocier le remboursement des obligations étrangères dont le paiement est suspendu.

Un directeur des finances et un vérificateur

Le conseil a adopté hier le règlement pour nommer un directeur des finances et un vérificateur, suivant les modifications apportées à la Charte, lors de la dernière session de la Législature.

Le règlement était présenté par le comité exécutif pour première lecture, mais M. Biggar, appuyé par M. Weldon, a proposé que toutes les règles soient suspendues pour permettre l'adoption du règlement en première et en seconde lecture.

La motion de M. Biggar a été adoptée unanimement, et M. Biggar a déclaré qu'il l'avait présentée, parce que, à son avis, ce règlement était l'une des meilleures mesures qui aient été présentées au conseil depuis au moins cinq années.

Les Juifs et le dimanche

La requête de la Ligue du Dimanche demandant que l'article septième de la Loi provinciale (chapitre 199 des Statuts refondus de Québec, 1925) qui permet aux Juifs de travailler le dimanche soit abrogée, a déjà reçu l'adhésion d'un grand nombre de groupes. Toutes les associations qui appuient cette requête sont priées d'adresser leur résolution au premier ministre de la province de Québec et aussi au secrétaire de la Ligue du Dimanche, Monument National, 1182, rue Saint-Laurent, Montréal.

Départ de l'abbé Tricot

M. l'abbé Alphonse Tricot, professeur à l'Institut catholique de Paris et prédicateur du dernier carême à Notre-Dame, est parti dimanche soir, pour Toronto. De là, il ira à Vancouver, à San-Francisco, puis à Chicago, pour y visiter l'exposition universelle; enfin, à New-York, où il s'embarquera, le 15 juin, pour la France. Il arrêtera en route dans plusieurs maisons d'éducation.

Les Beaux Voyages d'Été

11 jours — 1400 milles — \$110.

La Gaspésie
En autobus — Tous frais compris. Départ de Montréal les 4 et 18 juillet, 1er, 8, 15 et 22 août, et 5 septembre.
De Québec et retour \$95.
Nombre limité — S'inscrire tôt.

Au Saguenay
à bord d'un transatlantique, le "LAURENTIC" — 27,000 tonnes. Départ de Montréal, 30 juin; retour 3 juillet.
2 jours, 2 nuits, cabine et tous repas \$15.

Deuxième croisière au Saguenay le 12 août — même durée et même prix.

Les Bermudes
De Montréal et retour à bord des "LADY" du Can. Nat. Départs tous les 15 jours à partir du 3 mai.
Aller et retour, cabine extérieure \$90.
Cabine avec douche \$115.
Rabais de 10% aux nouveaux mariés.

Nombreuses autres croisières au SAGUENAY — Dans le GOLFE, à TERRE-NEUVE — aux BERMUDES, aux CHUTES NIAGARA, etc.
Tous renseignements sur demande.

BILLETS EMIS POUR TOUS LES PAYS DU MONDE AU TARIF OFFICIEL DES COMPAGNIES

LE DEVOIR — Service des Voyages
430 Notre-Dame Est — Montréal

Bureaux à Paris — Rome — New-York.
BILLETS — ASSURANCE — CHEQUES — PASSEPORTS

Terreneuve
à bord du "NEW NORTHLAND". 3ème croisière annuelle — Départ le 30 juin — 9 jours y compris Québec, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Corner Brook, le Labrador, la Côte Nord et le Saguenay.
De Montréal et retour \$85.
De Québec et retour \$79.

